

INJEP NOTES & RAPPORTS RAPPORT D'ÉTUDE

■ Décembre 2022
■ INJEPR-2022/17

Reprise de la mobilité internationale des jeunes en 2022

Résultats du baromètre DJEPVA
sur la jeunesse

CREDOC

■ Nicole Gruber, Colette Maes, Charlotte Millot

Reprise de la mobilité internationale des jeunes en 2022

Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse

Nicole Gruber, Colette Maes, Charlotte Millot (CREDOC)

[Pour citer ce document](#)

Gruber N., Maes C., Millot C. (CREDOC), 2022, *Reprise de la mobilité internationale des jeunes en 2022. Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse*, INJEP, Notes & rapports/rapport d'étude.

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	5
INTRODUCTION	7
1. UNE REPRISE DES DÉPARTS À L'ÉTRANGER APRÈS LES PÉRIODES DE FORTES RESTRICTIONS DUES À LA CRISE SANITAIRE.....	9
La mobilité internationale en hausse de huit points par rapport au début 2020	9
Une mobilité qui reste principalement inscrite dans un parcours de formation	10
Les disparités de selon le sexe persistent	12
La hausse des départs a surtout bénéficié aux 18-24 ans.....	13
Un probable effet de rattrapage, notamment pour les séjours liés aux études supérieures.....	13
2. DES PROJETS QUI RESTENT FRAGILISÉS PAR LA CRISE	15
Un jeune sur quatre a dû renoncer à un départ à l'étranger au cours de l'année écoulée	15
Les effets de la crise sanitaire continuent de peser sur les projets de mobilité.....	16
Des projets de départ de plus en plus incertains	18
3. LES JEUNES CANDIDATS À LA MOBILITÉ SE PROJETTENT D'ABORD EN EUROPE, ET EN PARTICULIER EN ESPAGNE.....	21
Un jeune sur cinq n'a jamais séjourné dans un autre pays européen (quel que soit le motif du séjour)	21
Parmi les jeunes qui envisagent une mobilité internationale, plus de la moitié se projettent en Europe	23
Un attrait pour les pays frontaliers, et plus particulièrement l'Espagne	25
4. LES JEUNES MOBILISENT PLUSIEURS MODES DE FINANCEMENT POUR LEURS SEJOURS À L'ÉTRANGER.....	29
Plus de la moitié des jeunes ont bénéficié de l'aide de leur famille pour financer leur séjour	29
Près d'un jeune sur deux a bénéficié d'une aide « institutionnelle », en tête les aides des collectivités territoriales	31
5. CERTAINS DISPOSITIFS D'AIDE AU DÉPART RESTENT PEU CONNUS	33
Parmi les dispositifs de mobilité internationale, c'est la bourse Erasmus qui bénéficie de la plus grande notoriété auprès des jeunes	33
Un jeune sur cinq n'a jamais entendu parler de ces programmes de mobilité internationale	37
Un jeune sur deux déclare manquer d'informations sur les opportunités de séjour à l'étranger	37
Les réseaux sociaux, première source d'information des jeunes sur les opportunités de séjour à l'étranger	38

Synthèse

Au cours des cinq dernières années, **44 % des 18-30 ans ont effectué un séjour à l'étranger d'au moins quinze jours consécutifs**, hors vacances, soit une hausse de 8 points au regard de 2020. Il s'agit du **plus haut niveau observé depuis la mise en place de cet indicateur en 2016** : depuis cette date, il a progressé de 13 points (de 31 % à 44 %). Cette forte **hausse est probablement liée en grande partie au report en 2021 des séjours annulés en 2020** en raison de la crise sanitaire du Covid-19. Mais au-delà des reports des séjours planifiés avant la crise sanitaire, l'appétence pour la mobilité internationale se serait-elle renforcée ?

Comme les années précédentes, **la mobilité internationale des 18-30 ans reste principalement inscrite dans un parcours de formation**. En 2022, plus de la moitié (58 %) des séjours à l'étranger sont motivés par les études ou la réalisation d'un stage de fin d'études ou professionnel. Tandis qu'un peu plus du tiers (36 %) sont liés à un motif professionnel (mission professionnelle dans le cadre du travail, emploi ou recherche d'un emploi).

Le niveau de diplôme a toujours un fort impact sur la probabilité d'avoir séjourné à l'étranger (hors vacances) : 56 % des diplômés du supérieur ont séjourné au moins quinze jours à l'étranger au cours des cinq années écoulées, contre seulement 34 % des jeunes titulaires d'un CAP ou BEP. **La tendance s'est même accentuée depuis 2020** : le taux de départ des diplômés du supérieur a progressé de 12 points, contre seulement de 6 points pour les titulaires de CAP ou BEP.

Malgré cet effet de rattrapage, les projets de mobilité internationale restent fragilisés par la crise. En 2022, près d'un jeune sur quatre déclare avoir renoncé à un projet de mobilité au cours de l'année écoulée (en recul de 5 points par rapport à 2021). Concrètement, près d'un jeune sur trois (30 %) ayant renoncé à un séjour international a vu son projet compromis en raison de la fermeture des frontières (-16 points par rapport à 2021), et la même proportion cite l'impossibilité de voyager (29 %, soit -16 points). La crise sanitaire, au-delà des mesures prises par les gouvernements, a aussi entraîné des comportements d'autolimitation : 25 % des jeunes ayant renoncé à un projet citent la **peur du coronavirus** comme motif (en recul de 3 points seulement par rapport à début 2021). Enfin, **l'arrêt des coopérations entre lieux d'études** (17 % des jeunes, soit +8 points) et la **Crainte de ne pouvoir créer du lien social à l'étranger** (14 %, +2 points) font aussi partie des raisons qui expliquent que des jeunes ont dû renoncer à leur projet.

Au-delà des conséquences directes de la crise sanitaire, **plus d'un jeune sur cinq (22 %) a renoncé à l'expérience pour des raisons économiques** (+4 pt). 17 % des jeunes déclarent avoir abandonné leur projet de mobilité en raison de problèmes familiaux (+9 points). Par ailleurs, 15 % des jeunes justifient leur renoncement au départ par des difficultés à trouver les informations ou des difficultés d'organisation (+6 points). Une proportion proche (13 %) évoque des problèmes de santé (+5 points par rapport à 2021). Enfin, 11 % disent ne pas avoir trouvé d'emploi ou d'études dans le(s) pays dans lesquels ils souhaitent séjourner. La progression des motifs économiques et sanitaires peut être interprétée comme une conséquence indirecte de la crise, qui a particulièrement fragilisé les plus jeunes.

Ces incertitudes risquent d'entraver dans la durée la mobilité des jeunes. 37 % des jeunes âgés de 18 à 30 ans ont pour projet de séjourner à l'étranger dans les cinq prochaines années, soit **une baisse de 8 points** par rapport à 2021. La part des indécis est en hausse : 26 % ne se prononcent pas sur leurs

intentions de séjour au-delà de nos frontières, contre 20 % en 2021 (+6 points). La relative stabilité, sur le long terme, des intentions de départ à l'horizon de cinq années alimente l'hypothèse selon laquelle **la hausse de la mobilité serait en grande partie liée à un phénomène de « rattrapage » des séjours annulés en raison de la crise, et pourrait donc n'être que temporaire.**

Parmi les jeunes qui envisagent une mobilité internationale, plus de la moitié (54 %) se projettent en Europe. Ils se montrent plus attirés par les pays frontaliers de la métropole. **L'Espagne reste en tête des destinations privilégiées** : 27 % des jeunes qui envisagent de séjourner à l'étranger choisiraient cette destination, devant l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie (respectivement 15 %, 14 % et 11 % des candidats au départ).

Pour financer leur séjour, les 18-30 ans font d'abord appel aux ressources familiales : **plus d'un jeune sur deux ayant séjourné à l'étranger (55 %) a été aidé par ses proches.** Viennent ensuite les ressources propres (épargne ou emprunt), mobilisées par 49 % des jeunes ayant bénéficié d'une mobilité. Les bourses et autres aides financières en dehors du cadre familial concernent 47 % des jeunes. Enfin, 44 % ont perçu une indemnité de stage, une compensation financière ou un salaire.

Parmi les jeunes ayant bénéficié d'une aide institutionnelle, plus **d'un sur quatre (27 %) a touché une aide provenant d'une collectivité territoriale** (région, département ou commune de résidence), **23 % ont reçu un soutien de leur école ou de leur université.** Enfin, 21 % ont perçu **une aide de l'employeur** (hors indemnisation de stage ou salaire) et la même proportion a bénéficié d'une **bourse Erasmus.**

Parmi les dispositifs de mobilité internationale, c'est la bourse Erasmus qui bénéficie de la plus grande notoriété auprès des jeunes (citée par 53 % des jeunes interrogés). Les autres dispositifs d'aide au départ (tels que la bourse du Conseil de l'Europe, le volontariat international en administration, le volontariat international en entreprise, le corps européen de solidarité, et le volontariat de la solidarité internationale) restent peu connus (moins de trois jeunes sur dix déclarent avoir entendu parler de ces dispositifs).

L'accès à l'information constitue un enjeu majeur pour la mobilité internationale. Un jeune sur deux (50 %) pense ne pas être suffisamment informé sur les opportunités de séjour à l'étranger. Les réseaux sociaux, les sites internet institutionnels (ministère, région, département, Erasmus, etc.) et les **membres de l'entourage constituent les trois principales sources d'information** (citées par respectivement 47 %, 40 % et 39 % des jeunes qui pensent être suffisamment informés sur les opportunités de séjour à l'étranger).

Enfin, l'édition 2022 du Baromètre interrogeait les jeunes sur l'ensemble de leurs séjours dans un autre pays européen que la France, tous types d'expériences cumulés, que ce soit pendant les vacances, ou dans le cadre d'un stage, des études, d'un emploi, ou en tant qu'expatrié. Un jeune sur cinq (21 %) n'a jamais séjourné dans un autre pays européen, 27 % y ont séjourné moins d'un mois au total, et 27 % entre un et trois mois. Un jeune sur dix (11 %) totalise quatre à cinq mois de séjour, et 14 % six mois ou plus. Les plus diplômés et les 18-24 ans ont davantage séjourné dans un autre pays européen, tandis qu'on observe peu de différence entre les jeunes hommes et les jeunes femmes.

Introduction

Les questions de mobilité européenne et internationale constituent un axe important des politiques publiques menées en faveur de la jeunesse. Les institutions européennes soutiennent les projets de départ des étudiants, élèves et apprentis en aidant financièrement les porteurs de projets de volontariat, de stage ou d'emploi à l'étranger. En 2017, lors d'un discours sur l'Union européenne¹, le président de la République française Emmanuel Macron avait fixé des objectifs ambitieux en termes de mobilité internationale : la moitié d'une classe d'âge devrait avoir passé au moins 6 mois dans un pays européen avant l'âge de 25 ans, à l'horizon 2024.

Les expériences de mobilité internationale présentent de nombreux bénéfices pour les étudiants et les jeunes. Elles permettent de développer de multiples compétences et savoir-être appréciés sur le marché du travail, telles qu'une plus grande adaptabilité, une ouverture sur le monde ou une plus grande autonomie. La mobilité internationale jouerait également sur la qualité de l'insertion professionnelle, en permettant l'accès à des postes plus qualifiés².

Le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse permet depuis 2016 de mesurer la mobilité des 18-30 ans au-delà de nos frontières et leurs motivations au départ. Il permet également de jauger l'appétence des jeunes pour ce type d'expérience, les destinations envisagées et les éventuelles causes de renoncement. Cette édition 2022 s'attache également à identifier les sources d'information sur les opportunités de séjours, à mesurer la notoriété des différents programmes et dispositifs d'aide au départ et à mieux connaître les modalités de financement des séjours à l'étranger.

Certains de ces thèmes ont déjà été abordés lors des précédentes vagues du baromètre. Par conséquent, chaque fois que cela est possible, les réponses sont présentées en évolution. Les résultats sont également analysés selon les principaux descripteurs sociodémographiques.

¹ Discours de présentation des propositions visant à relancer l'Union européenne, le 26 septembre 2017 à la Sorbonne à Paris.

² Calmand J., Robert A., 2019, « Effets des séjours à l'étranger sur l'insertion des jeunes : des bénéfices inégaux selon l'origine sociale », *INJEP Analyses et synthèses*, n° 25 [\[en ligne\]](#).

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

L'enquête a été réalisée en ligne, du 14 mars au 28 avril 2022, auprès d'un échantillon représentatif de 4 512 jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France (y compris en outre-mer³), sélectionnés selon la méthode des quotas. La méthodologie mise en œuvre permet la réalisation d'analyses régionales⁴. Les quotas nationaux (région, taille d'agglomération, âge, sexe, niveau de diplôme, situation d'activité) et régionaux (sexe, âge, niveau de diplôme, situation d'activité) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population.

Un redressement a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale des jeunes âgés de 18 à 30 ans. Ce redressement intègre notamment l'ensemble des variables de quotas. Dans les études publiées de 2016 à 2020, le redressement du Baromètre DJEPVA sur la jeunesse se fondait également sur le taux de départ à l'étranger des jeunes de 18 à 30 ans, observé dans l'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC réalisée en face à face, afin de corriger la plus grande technophilie et mobilité des panélistes. Depuis 2020 et la pandémie de Covid-19, l'enquête Conditions de vie est menée en ligne. Afin de permettre les comparaisons à méthodologie constante avec les années antérieures, cette méthode de pondération a été appliquée aux années d'enquête 2016-2020. Ce changement ne concerne que la métropole. Les résultats présentés pour les années 2016 à 2020 peuvent ainsi différer légèrement de ceux déjà publiés en raison de la rétopolation effectuée à la suite du changement de mode de pondération.

La mobilité internationale est difficile à mesurer. D'une part, les jeunes en mobilité ne résident pas en France et ne font, de ce fait, pas partie du champ de l'enquête, et d'autre part la question de référence porte sur les expériences de mobilités, même courtes, au cours des cinq dernières années, cette période relativement longue peut donner lieu à une sous déclaration, due à une mémoire plus ou moins fidèle à la réalité des séjours effectués.

Précaution de lecture : les questions relatives à la mobilité internationale sont uniquement posées aux métropolitains.

Note de lecture : en raison des arrondis, il est possible que la somme des pourcentages d'une même colonne soit légèrement différente de 100 %. Il peut aussi y avoir des décalages d'un point par rapport aux données de la vague précédente.

³ Les départements d'outre-mer concernés sont : l'île de La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane.

⁴ À l'exception de la Corse, qui sera regroupée avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les analyses.

1. Une reprise des départs à l'étranger après les périodes de fortes restrictions dues à la crise sanitaire

La mobilité internationale en hausse de huit points par rapport au début 2020

Au cours des cinq dernières années, **44 % des 18-30 ans ont effectué un séjour à l'étranger** pour une période d'un mois ou quinze jours consécutifs, hors vacances. Il s'agit du **plus haut niveau observé depuis la mise en place de cet indicateur en 2016**. En raison de la pandémie de Covid-19 et des restrictions de mobilité qui en ont découlé, cette question n'a pas été posée en 2021. Entre 2020 et 2022, le taux de départ a augmenté de 8 points au regard de 2020, et de 13 points depuis 2016.

Une première explication de cette forte hausse est probablement liée au report en 2021 des séjours annulés en 2020 en raison de la crise sanitaire du Covid-19. La fermeture des frontières, la limitation, voire l'interdiction des déplacements, ou encore les confinements ont effectivement occasionné de nombreuses interruptions et annulations des projets de mobilité internationale. Selon l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR)⁵, la mobilité européenne et internationale des élèves du primaire et du secondaire a connu une baisse de 65 % en 2019-2020 et un arrêt quasi total en 2020-2021. La plupart des mobilités étudiantes sortantes ont été interrompues et remplacées par des mobilités dites « hybrides », proposant des cours en distanciel en attendant que le séjour soit à nouveau possible. La baisse des mobilités physiques est évaluée à 40 % en moyenne dans les universités et jusqu'à 60 % dans les grandes écoles en 2020-2021.

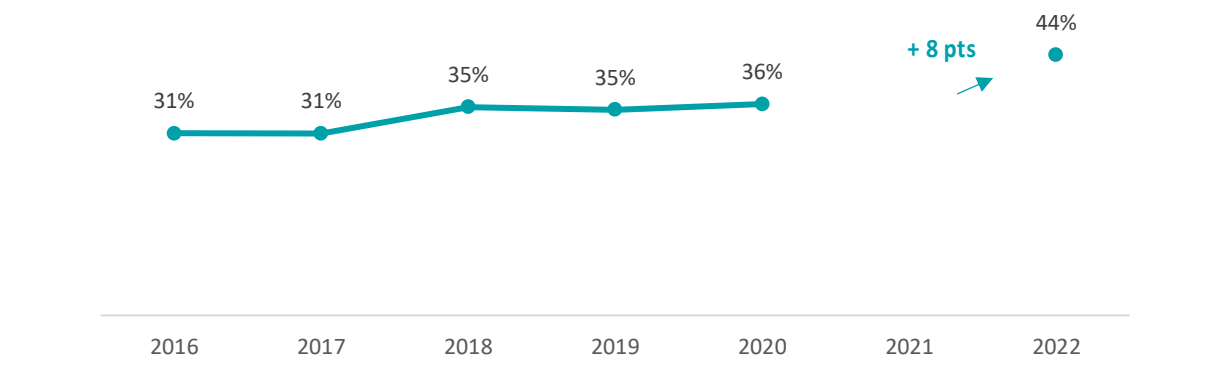
Mais au-delà des reports des séjours planifiés avant la crise sanitaire, l'appétence pour la mobilité internationale se serait-elle renforcée ? La crise aurait-elle par exemple attisé l'envie d'expérimenter des séjours au-delà de l'Hexagone ? Le suivi des indicateurs de la mobilité des jeunes en 2023 devrait permettre de répondre à ces interrogations.

⁵ Tronchet G., Tilly H., Laurent F., Bigaut C., Inspection générale de l'éducation du sport et de la recherche (IGESR), 2021, *L'impact de la crise sanitaire sur la mobilité européenne et internationale des publics scolaires, étudiants et apprentis, incluant un bilan du programme des assistants de langues étrangères*, Rapport n°2021-192, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

GRAPHIQUE 1. PART DES JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN SÉJOUR À L'ÉTRANGER POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSÉCUTIFS (HORS VACANCES) [EN %]

Au cours des 5 dernières années, en dehors des vacances, êtes-vous parti(e), pour une période d'au moins 15 jours consécutifs à l'étranger (cumul des 8 motifs de départ proposés) ?

** Poursuivre vos études, faire un stage de fin d'études, faire un stage professionnel, faire une mission professionnelle dans le cadre de votre travail, rechercher un emploi, occuper un emploi, effectuer une mission de bénévolat ou volontariat, autre raison en dehors des vacances.*

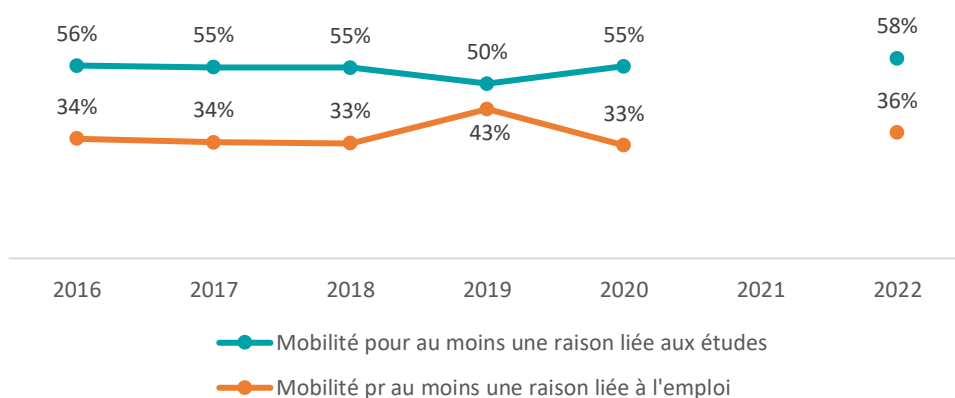


Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.
Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Une mobilité qui reste principalement inscrite dans un parcours de formation

La mobilité internationale des 18-30 ans a toujours été très fortement liée à la poursuite des études. Ce constat se vérifie encore en 2022. Comme les années précédentes, en 2022, plus de la moitié (58 %) des séjours à l'étranger sont motivés par les études (soit pour au moins une raison liée à la poursuite des études, la réalisation d'un stage de fin d'études ou professionnel). Tandis qu'un peu plus du tiers (36 %) sont liés à un motif professionnel (mission professionnelle dans le cadre du travail, emploi ou recherche d'un emploi). Si l'on fait abstraction de l'année 2019, l'écart entre ces deux types de mobilité reste stable.

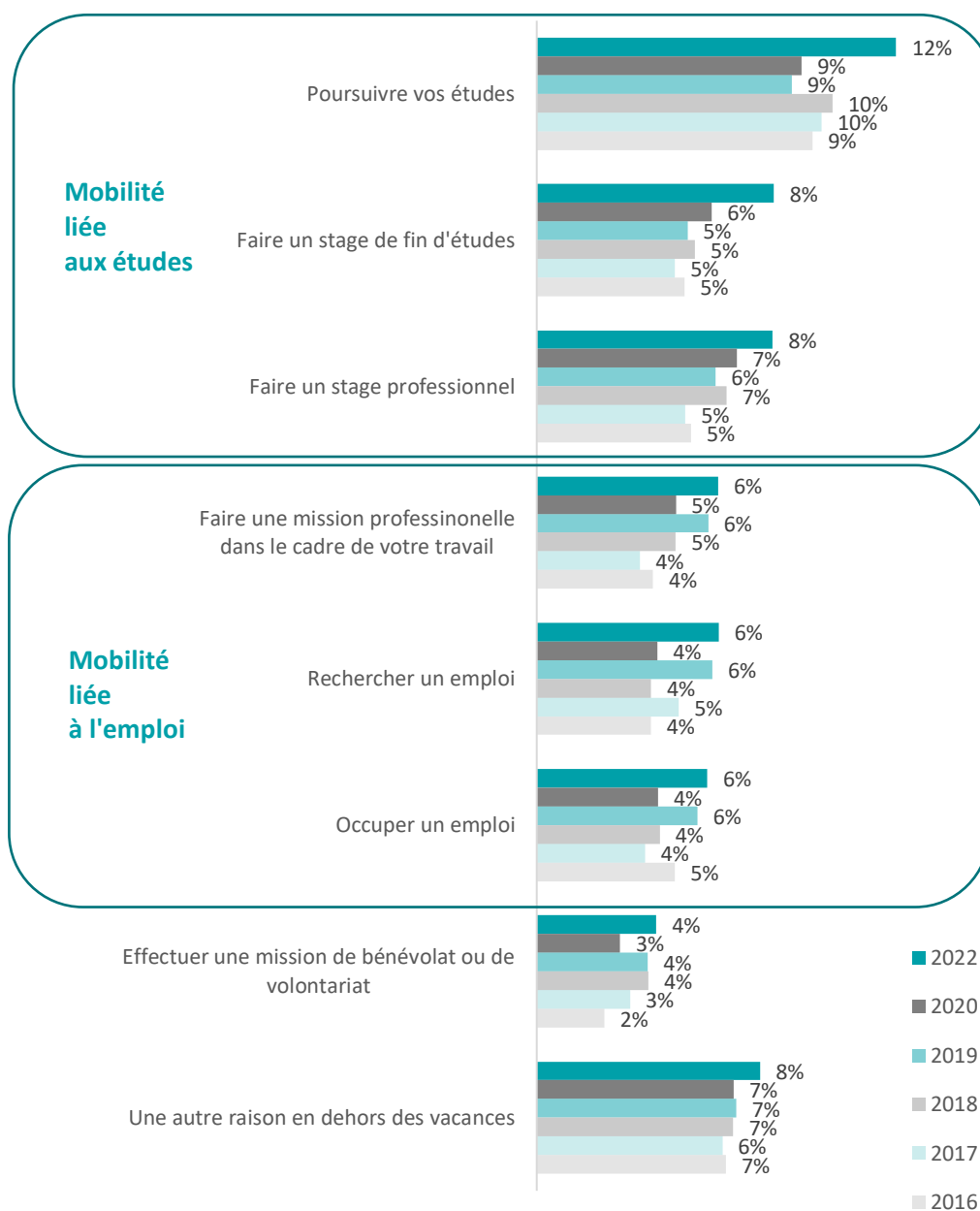
GRAPHIQUE 2.2 PART DES JEUNES QUI ONT EFFECTUÉ UN SÉJOUR À L'ÉTRANGER POUR AU MOINS UNE RAISON LIÉE AUX ÉTUDES OU POUR AU MOINS UNE RAISON LIÉE À L'EMPLOI... (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.
Champ : ensemble des jeunes métropolitains ayant effectué un séjour à l'étranger au cours des cinq dernières années.

La progression par rapport à 2020 s'explique principalement par les mobilités liées aux études. Ainsi 12 % des jeunes ont séjourné à l'étranger pour poursuivre leurs études (soit +3 points depuis 2020), 8 % pour faire un stage de fin d'études (+2 pt) et la même proportion pour faire un stage professionnel. Les mobilités directement liées à l'insertion professionnelle (effectuer une mission professionnelle, rechercher un emploi, occuper un emploi) sont toutes deux citées par 6 % des jeunes, et sont stables par rapport à 2020. Les séjours en lien avec une mission de bénévolat ou de volontariat sont moins cités (4 %). 8 % indiquent avoir séjourné à l'étranger pour une autre raison (+1 pt).

GRAPHIQUE 3. AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, EN DEHORS DES VACANCES, ÊTES-VOUS PARTI-E, POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSÉCUTIFS L'ÉTRANGER POUR... ? (EN %)



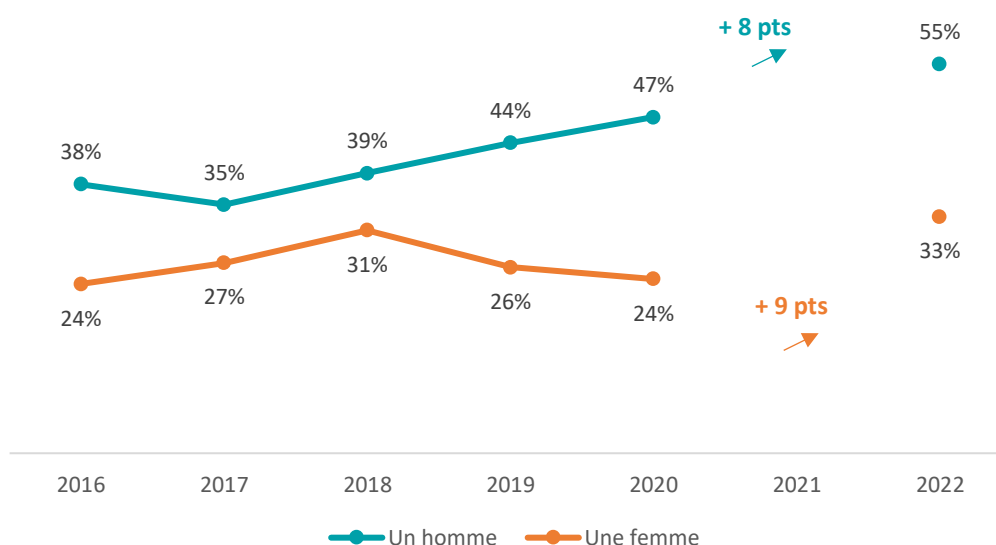
Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.
 Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Les disparités selon le sexe persistent

En 2022, plus de la moitié (55 %) des jeunes hommes ont effectué un séjour à l'étranger d'au moins 15 jours (hors vacances) au cours des cinq dernières années, contre un tiers (33 %) des jeunes femmes, soit un écart de 22 points. Si l'on observe une relative stabilité au regard de 2020 (l'écart était de 23 points), les écarts selon le genre tendent à se creuser sur le long terme (passant de 14 à 22 pt entre 2016 et 2022). Entre 2020 et 2022, la progression de la mobilité internationale a autant bénéficié aux jeunes hommes qu'aux jeunes femmes (respectivement +8 et +9 pt), ce qui n'a pas permis de gommer les disparités de genre préexistantes.

D'autres travaux réalisés à partir de l'enquête Génération du CEREQ⁶ font toutefois état d'un moindre écart entre les genres, en ce qui concerne le taux de départ en séjour à l'étranger **en cours d'études et toutes durées confondues**. 46 % des jeunes femmes auraient effectué un tel séjour, contre 48 % des jeunes hommes. La comparaison des deux enquêtes suggère que les jeunes hommes seraient plus nombreux que les jeunes femmes à effectuer des séjours de plus de 15 jours⁷, mais aussi que les jeunes hommes pourraient être plus nombreux à effectuer des séjours internationaux en dehors de leurs études, par exemple dans le cadre d'une expérience professionnelle à l'étranger. Les prochaines éditions du Baromètre jeunesse chercheront à mieux comprendre ces différences qui interrogent.

GRAPHIQUE 3. PART DES JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN SÉJOUR À L'ÉTRANGER POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSÉCUTIFS (HORS VACANCES), EN FONCTION DU GENRE (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016. Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant effectué un séjour à l'étranger au cours des cinq dernières années.

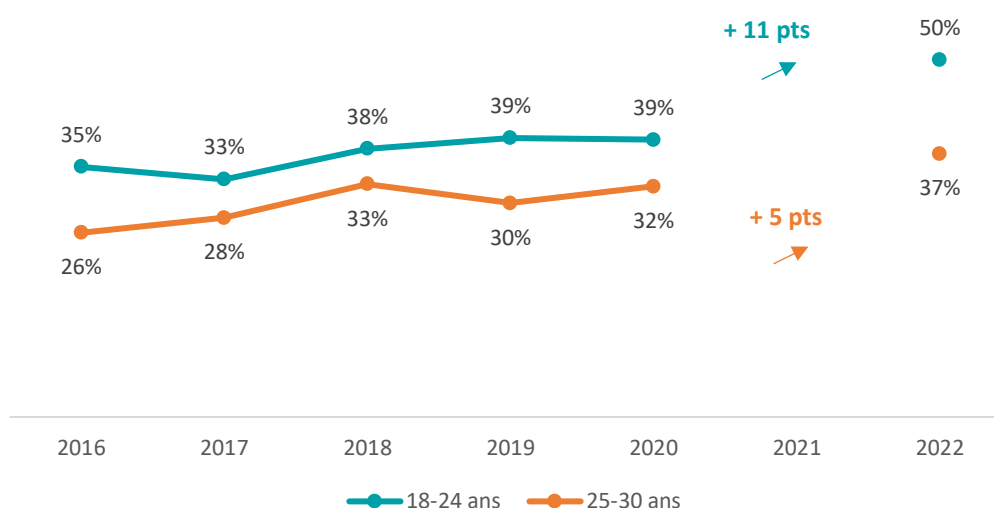
⁶ Robert A., 2020, *Séjours à l'étranger en cours d'études et conditions d'insertion des jeunes. Analyse de l'enquête Génération 2013*, INJEP notes & rapports/Rapport d'étude [\[en ligne\]](#)

⁷ L'étude INJEP sur les séjours à l'étranger en cours d'études fait état d'une majorité de séjours « courts » : 55 % des jeunes interrogés indiquent que leur séjour à l'étranger « le plus significatif » a duré moins d'un mois.

La hausse des départs a surtout bénéficié aux 18-24 ans

Comme les années précédentes, les jeunes âgés de 18 à 24 ans sont proportionnellement plus nombreux à avoir effectué une mobilité internationale que les 25-30 ans. En 2022, la moitié des 18-24 ans ont effectué un séjour à l'étranger contre 37 % des 25-30 ans. L'écart observé entre les deux tranches d'âges atteint 13 points cette année, soit l'écart le plus élevé enregistré depuis 2016. L'augmentation du taux de départ depuis 2020 a surtout profité aux plus jeunes, pour lesquels elle est deux fois plus élevée (+11 pt pour les 18-24 ans, contre +5 pt pour les 25-30 ans).

GRAPHIQUE 5. PART DES JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN SÉJOUR À L'ÉTRANGER POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSÉCUTIFS (HORS VACANCES) EN FONCTION DE L'ÂGE



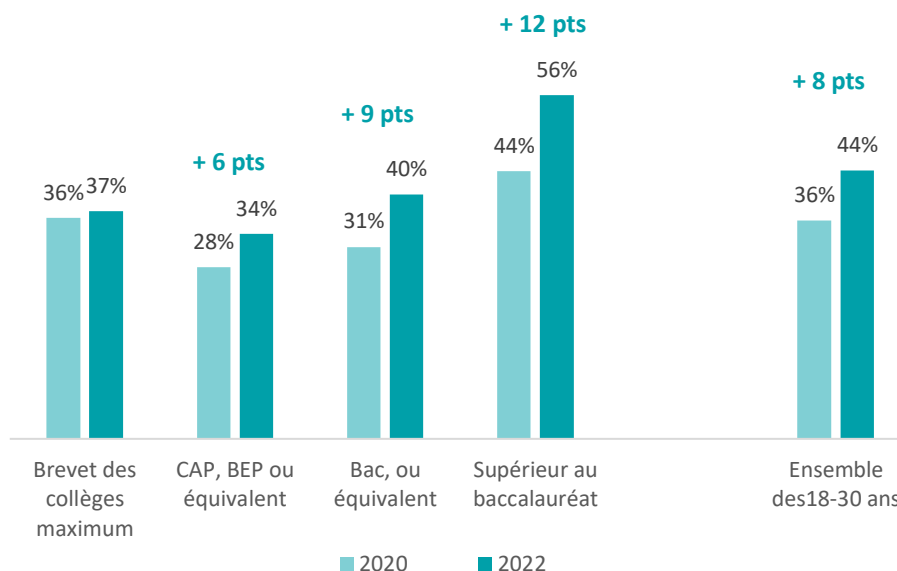
Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.
Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans

Un probable effet de rattrapage, notamment pour les séjours liés aux études supérieures

La progression du taux de départ après l'année 2020 marquée par la crise sanitaire est nettement plus élevée parmi les diplômés du supérieur. Chez ces derniers, le taux de séjour à l'étranger progresse de 12 points entre 2020 et 2022, contre 8 points pour l'ensemble des jeunes. La progression des taux de départ se concentre sur les jeunes les plus diplômés : celui des bacheliers a augmenté de 9 points, et celui des jeunes diplômés d'un BEP ou CAP de 6 points, tandis que **le taux de mobilité des jeunes sans diplôme ou titulaires du brevet des collèges est resté stable.**

Il faut rappeler qu'en 2020, une large partie des séjours à l'étranger planifiés ont été annulés en raison de la fermeture des frontières et des restrictions de déplacement. La hausse du taux de départs à l'étranger en 2022 est probablement en partie imputable au **report des séjours non réalisés en 2020** du fait des restrictions imposées dans le cadre de la crise sanitaire.

GRAPHIQUE 6. PART DES JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN SÉJOUR À L'ÉTRANGER POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSÉCUTIFS (HORS VACANCES) SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME, POUR LES ANNÉES 2020 ET 2022



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022, 2020.
Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans

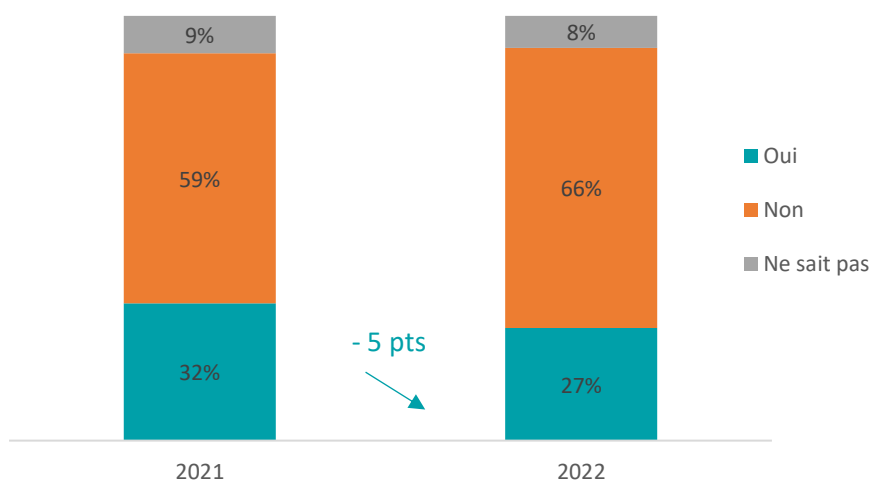
Les jeunes résidant en milieu urbain, parmi lesquels on trouve une plus forte proportion d'étudiants du supérieur, sont toujours nettement plus nombreux à expérimenter ce type de séjours. La moitié (50 %) des jeunes qui résident dans une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus ont séjourné à l'étranger au cours des cinq dernières années, contre un tiers (35 %) des jeunes qui résident en milieu rural. En 2022, **l'Île-de-France continue d'afficher le taux de mobilité internationale le plus élevé** avec 52 % (+8 points par rapport à la métropole), tandis que la Nouvelle-Aquitaine et la Bourgogne-Franche-Comté présentent les taux les plus bas (respectivement 35 % et 33 %). La hausse du taux de mobilité internationale a par ailleurs plus profité aux jeunes des Hauts-de-France (avec 46 %, soit +14 pt par rapport à 2020), aux Franciliens (+ 10 pt par rapport à 2020), et aux jeunes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes (46 %, +11 pt).

2. Des projets qui restent fragilisés par la crise

Un jeune sur quatre a dû renoncer à un départ à l'étranger au cours de l'année écoulée

En 2021, près d'un jeune sur trois (32 %) déclarait avoir renoncé à un projet de mobilité au cours de l'année écoulée. Avec l'assouplissement des restrictions dues au Covid, ils sont un peu moins nombreux début 2022 (27 %, -5 points).

GRAPHIQUE 7. AU COURS DE L'ANNÉE PASSÉE AVEZ-VOUS DÛ RENONCER À UN DÉPART À L'ÉTRANGER (POUR PLUS DE 15 JOURS CONSÉCUTIFS, HORS DE FRANCE) ?



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021 et 2022.
Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Les profils des jeunes qui ont été contraints de renoncer à un projet de mobilité internationale sont comparables pour les deux années observées (2021 et 2022).

Ces renoncements concernent plus particulièrement les diplômés du supérieur (34 % ont été contraints d'abandonner leur projet de mobilité internationale, +8 pt au regard de l'ensemble des 18-30 ans), ainsi que les jeunes en emploi, dont les étudiants qui travaillent et les volontaires⁸ (avec 30 %, soit +4 pt par rapport à la moyenne). Les écarts observés pour ces deux profils sont similaires à ceux de 2021.

En 2022, **les jeunes hommes sont proportionnellement plus nombreux à avoir renoncé à un projet de mobilité** au cours de l'année écoulée (ils sont 32 %, soit +5 points au regard de l'ensemble des 18-30 ans), alors qu'il n'y avait pas d'écart selon les sexes en 2021. On observe la **même tendance pour les 18-24 ans** :

⁸ Sont regroupés sous le terme « volontaires », les jeunes en service civique, en service volontaire européen (CVE), en mission de volontariat humanitaire de solidarité internationale (VSI)...

31 % ont été contraints d'abandonner leur projet de mobilité internationale, soit un taux supérieur de 9 pt au regard de l'ensemble des 18-30 ans. Cet écart s'est creusé de 7 points entre 2021 et 2022.

Les effets de la crise sanitaire continuent de peser sur les projets de mobilité

Bien que moins souvent cités qu'en 2021, les motifs de renoncement liés à la crise sanitaire figurent toujours en tête des réponses en 2022. Il peut s'agir d'impacts liés aux mesures de restriction des déplacements mises en place pour enrayer la crise : **près d'un jeune sur trois (30 %) a vu son projet compromis en raison de la fermeture des frontières** (-16 points par rapport à 2021), et la même proportion cite **l'impossibilité de voyager** (29 %, soit -16 points). La crise sanitaire, au-delà des mesures prises par les gouvernements, a aussi entraîné des comportements d'autolimitation : 25 % des jeunes ayant renoncé à un projet citent la **peur du coronavirus** comme motif (en recul de 3 points).

Si les restrictions de déplacement sont moins souvent qu'en 2022 à l'origine des renoncements, la crise sanitaire est probablement à l'origine de la hausse de **l'arrêt des coopérations entre lieux d'études** (17 % des jeunes, soit +8 points) et dans une moindre mesure de la progression de la **Crainte de ne pouvoir créer du lien social à l'étranger** (14 %, +2 points).

D'autres évolutions peuvent être interprétées comme des conséquences indirectes de la crise sanitaire. Ainsi, malgré les différents dispositifs d'aide au départ, **le manque de moyens financiers** est cité en cinquième position, **plus d'un jeune sur cinq (22 %) renonce à l'expérience pour des raisons économiques** (+4 pt). **Les jeunes femmes et les jeunes au chômage sont proportionnellement plus nombreux à citer le manque de moyens financiers** pour expliquer le renoncement à leur projet de mobilité internationale. Ce motif est cité par 27 % de femmes (vs 19 % des hommes, soit +5 pt au regard de l'ensemble des jeunes qui ont dû renoncer au départ), alors qu'il n'y avait pas d'écart selon le sexe en 2021. Les jeunes au chômage évoquent également plus souvent ce motif économique avec 35 % (+13 pt), cet écart s'est creusé de 7 points depuis 2021.

Selon l'étude réalisée pour la fédération des associations générales étudiantes (FAGE) au printemps 2021, **72 % des 18-25 ans ont rencontré des difficultés financières depuis le début de la crise sanitaire** (soit autant qu'en juin 2020⁹). Ce taux varie légèrement selon la situation des jeunes : il est de 72 % parmi les jeunes ayant une activité professionnelle, 75 % parmi les étudiants, et 76 % parmi les jeunes à la recherche d'un emploi. Les jeunes ont subi de plein fouet les effets économiques de la crise, selon les données de l'INSEE¹⁰. Par exemple, les jeunes en emploi début 2020 ont été davantage touchés par des périodes de chômage partiel ou technique : en mai 2020, 46 % des 18-24 ans étaient concernés, contre 35 % des 25 ans ou plus. Afin de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur l'évolution de la pauvreté en France, la direction de la recherche¹¹, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a mis en place un suivi mensuel des prestations sociales durant l'épidémie du Covid-19. En janvier 2021, **la part d'étudiants aidés par le CROUS a bondi de 39 %** par rapport à la même période en 2020. Environ

⁹ Enquête en ligne réalisée par IPSOS, entre le 22 et le 25 mars 2021, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes âgées de 18 à 25 ans représentatif de la population française âgée de cette tranche d'âge (selon les méthodes des quotas : see, âge, statut de la personne interrogée, région). La première enquête a été réalisée selon le même protocole méthodologique du 18 au 22 juin 2020 auprès de 1000 personnes âgées de 18 à 25 ans [en ligne].

¹⁰ Echegu O., Papagiorgiou H. *et al.*, 2021, « Moins à risque face à la Covid-19, les jeunes adultes subissent les contrecoups économiques et sociaux de l'épidémie », in *France, portrait social. Édition 2021*, INSEE [en ligne].

¹¹ Covid-19 : plus d'allocataires du RSA et d'étudiants aidés par le Crous [en ligne], *Vie publique.fr*, mars 2021.

9 100 étudiants ont bénéficié d'une aide de 400 euros par bénéficiaire en moyenne. Le montant total des aides attribuées de septembre à décembre 2020 a augmenté de 48 % par rapport à la même période l'année précédente. Selon l'INSEE, cela s'explique par l'augmentation du nombre de bénéficiaires, mais aussi par l'augmentation du montant mensuel moyen par bénéficiaire (+10 %).

17 % de jeunes déclarent avoir abandonné leur projet de mobilité en raison de problèmes familiaux (+9 points). Une progression qui pourrait, elle aussi, être une conséquence de la crise sanitaire. Selon l'enquête Coconel de l'Institut national d'études démographiques (INED), au cours du premier confinement intervenu entre le 17 mars et le 11 mai 2020, un jeune sur trois (parmi les 18-24 ans) a quitté son logement pour rejoindre le domicile d'un parent ou d'un membre de sa famille¹². Or, une étude réalisée pour la Fondation de France montre que ces périodes ont parfois **engendré ou amplifié des tensions au sein de la cellule familiale**¹³. Parmi les raisons qui expliquent ces difficultés familiales, un sentiment de « retour en arrière » dans le processus d'autonomie résidentielle et individuelle.

Par ailleurs 15 % des jeunes justifient leur renoncement au départ par les difficultés à trouver les informations ou les difficultés d'organisation (+6 points). Ces difficultés sont plus souvent évoquées par les jeunes résidant au sein d'agglomérations de 2 000 à 200 000 habitants (20 %, +5 pt). L'Observatoire de l'Agence Erasmus¹⁴ pointe notamment la difficulté à trouver un logement sur place, qui constitue l'un des principaux freins au départ pour les publics les plus vulnérables.

Une proportion sensiblement proche (13 %) évoque des problèmes de santé (+5 points par rapport à 2021). La progression des problèmes de santé chez les jeunes semble également être une séquelle de la crise sanitaire. Selon l'enquête CoviPrev¹⁵ réalisée en mai 2022, pour Santé publique France, **les 18-24 ans et les étudiants font état d'une santé mentale plus dégradée que la moyenne de la population, avec une prévalence élevée des états anxieux et des pensées suicidaires.**

Enfin 11 % disent ne pas avoir trouvé d'emploi ou d'études dans le(s) pays dans lesquels ils souhaitent séjourner.

¹² Lambert A., Cayouette-Remblière J. *et al.*, 2020, « Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français », INED, Note de synthèse n°9, Vague 11 de l'enquête Coronavirus et confinement enquête longitudinale, (Coconel)

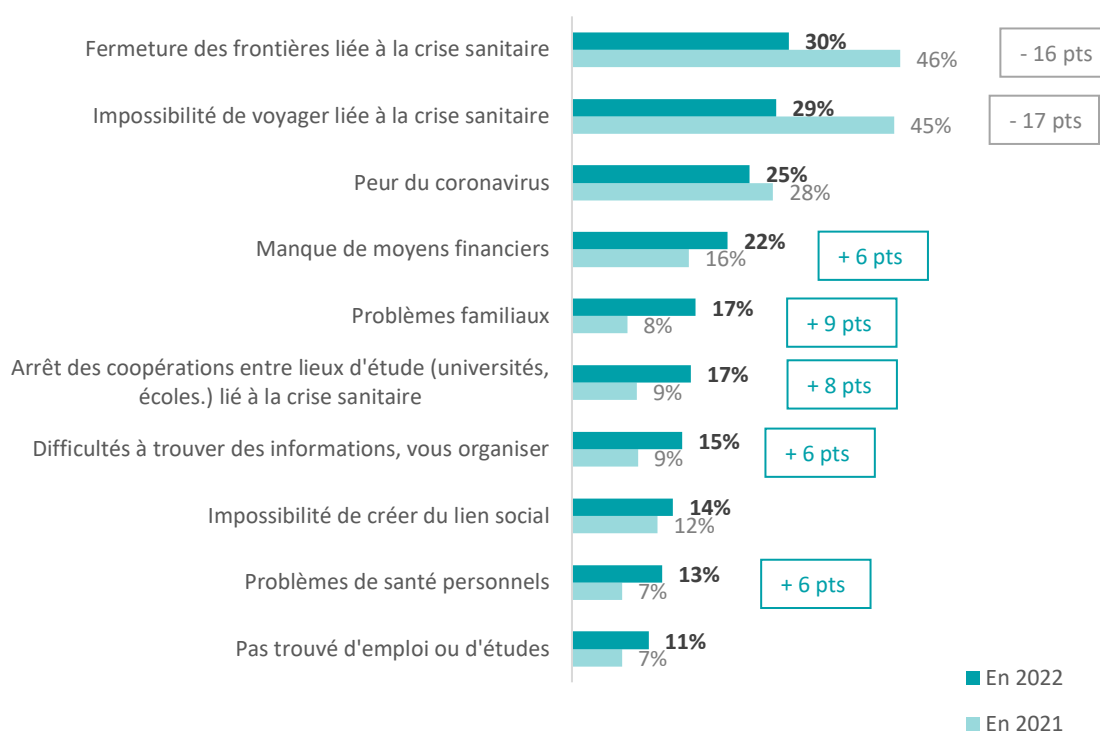
¹³ Berhuet S. Hoibian S. 2021, Les soliditudes en France, un tissu social fragilisé par la pandémie, Étude réalisée pour la Fondation de France [\[en ligne\]](#).

¹⁴ Agence Erasmus+ France, 2020, « Les déclencheurs de la mobilité chez les publics vulnérables », *Notes de l'Observatoire Erasmus+*, n° 13 [\[en ligne\]](#).

¹⁵ [Comment évolue la santé mentale des Français pendant l'épidémie de COVID-19 – Résultats de la vague 34 de l'enquête CoviPrev \(santepubliquefrance.fr\)](#) Depuis le 23 mars 2020, Santé publique France, en lien avec l'institut de sondage BVA, réalise l'enquête CoviPrev pour suivre l'évolution de la santé mentale et l'adoption des comportements de prévention dans le contexte de l'épidémie de Covid-19. Pour chaque vague d'enquête, un échantillon représentatif de 2 000 personnes âgées de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine est interrogé par Internet. + d'info : www.santepubliquefrance.fr

GRAPHIQUE 8. POUR QUELLES RAISONS AVEZ-VOUS DÛ RENONCER À UN DÉPART À L'ÉTRANGER ?

Cumul des deux réponses possibles



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022, 2021. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans qui ont dû renoncer à un départ à l'étranger au cours de l'année passée (soit 1 162 jeunes en 2022, et 1 455 jeunes en 2021).

Des projets de départ de plus en plus incertains

En 2022, **37 % des jeunes âgés de 18 à 30 ans ont pour projet de séjourner à l'étranger dans les cinq prochaines années**, soit **une baisse de 8 points** par rapport à 2021. La part des jeunes qui ne souhaitent pas partir à l'étranger est relativement stable, avec 37 %, soit 2 points seulement de plus qu'en 2021. Mais au regard de la dernière vague d'enquête, **les jeunes se montrent plus hésitants**. En effet, **26 % ne se prononcent pas sur leurs intentions de séjour au-delà de nos frontières** (contre 20 % en 2021, +6 points). Les jeunes Français portent pourtant un regard plus positif sur leur vie actuelle et leurs perspectives¹⁶. Début 2022, 66 % des 18-30 ans sont confiants dans leur avenir pour les trois ans qui viennent, soit +6 points par rapport à 2021 et +1 point par rapport à 2020.

La relative stabilité des intentions de départ à moyen terme alimente l'hypothèse selon laquelle la hausse de la mobilité serait en grande partie liée à un phénomène de « rattrapage » des séjours annulés en raison de la crise, et pourrait donc n'être que temporaire.

Comme les années précédentes, **certains profils de jeunes montrent une plus grande appétence pour les séjours internationaux**. C'est le cas des **18-24 ans** (44 % envisagent de partir dans les cinq prochaines années, contre 30 % des 25-30 ans) et des **titulaires d'un diplôme du supérieur** (47 %, contre 27 % des

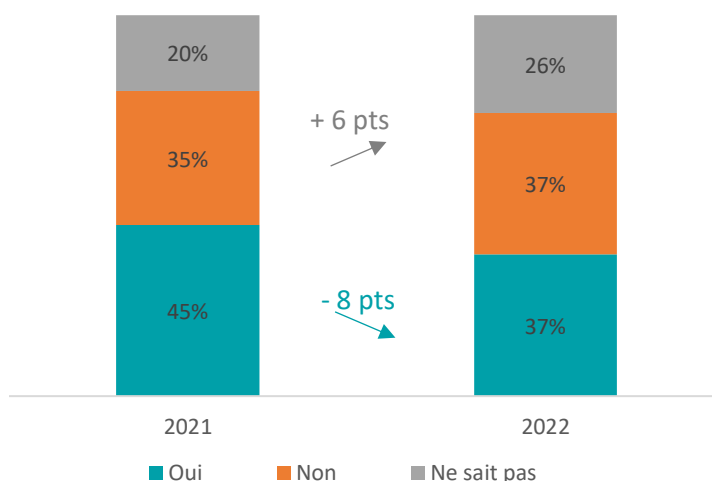
¹⁶ Hoibian S., Müller J., Gruber N., Millot C. (CREDOC), 2022, *Moral, état d'esprit et engagement citoyen des jeunes en 2022. Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse*, INJEP, Notes & rapports/rapport d'étude [\[en ligne\]](#).

titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent et 27 % des titulaires du brevet des collèges). La situation professionnelle des jeunes a également un fort impact : 43 % des **étudiants sans activité professionnelle** envisagent un séjour international, alors qu'ils ne sont que 23 % parmi les jeunes au chômage et 25 % parmi les « autres inactifs » (invalides ou malades de longue durée, jeunes sans activité et ne cherchant pas d'emploi). De manière connexe, il n'est pas étonnant de constater que 44 % des jeunes qui vivent au domicile parental sont tentés par une mobilité.

Le fait de résider en **milieu urbain** augmente également la probabilité d'avoir un projet de départ. 43 % des jeunes qui résident dans une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus pensent séjourner à l'étranger d'ici cinq ans, contre 27 % des jeunes résidants en milieu rural.

Enfin, **le fait d'avoir des enfants** ne semble pas constituer un frein pour ce type de projet, puisque 41 % des couples avec enfants l'envisagent en 2022 (+4 points par rapport à la moyenne).

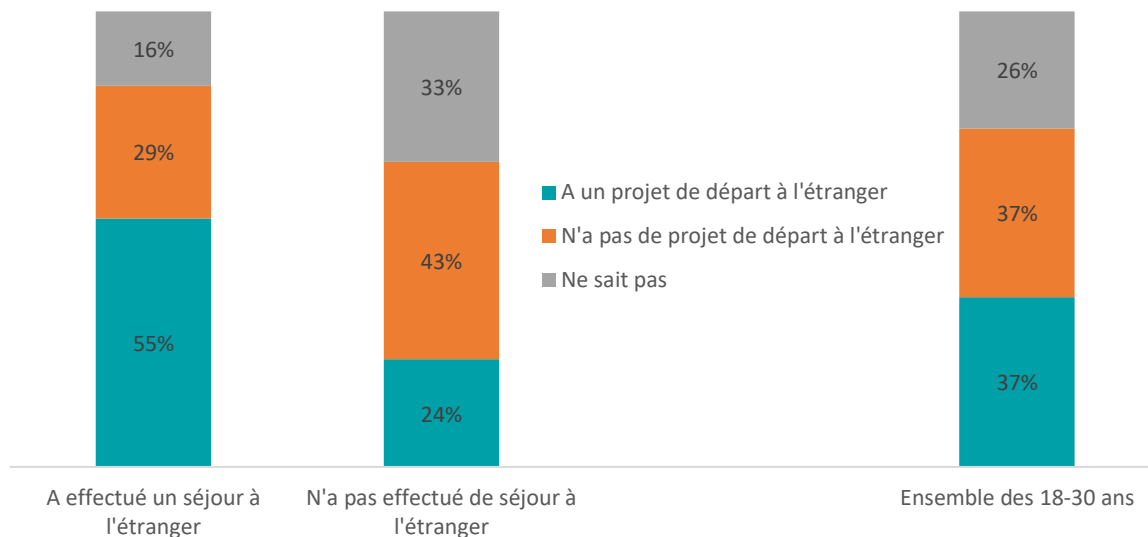
GRAPHIQUE 9. DANS LES CINQ PROCHAINES ANNÉES, AVEZ-VOUS DES PROJETS DE DÉPART À L'ÉTRANGER (POUR PLUS DE 15 JOURS CONSÉCUTIFS, HORS VACANCES) ?



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2022.
Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Une expérience internationale préalable augmente fortement la probabilité d'avoir un projet de départ à moyen terme, dans une forme de **cercle vertueux**. Les jeunes qui ont séjourné en dehors de nos frontières au cours des cinq années écoulées sont deux fois plus nombreux à envisager un séjour à l'étranger que ceux qui ne sont pas partis (55 % contre 24 %). Ils se montrent aussi deux fois moins hésitants, 16 % ne savent pas s'ils souhaitent partir, contre 33 % de ceux qui n'ont pas effectué de séjour.

GRAPHIQUE 10. PART DES JEUNES QUI ONT UN PROJET DE DÉPART À L'ÉTRANGER DANS LES CINQ ANS À VENIR, SELON QU'ILS ONT OU NON EXPÉRIMENTÉ CE TYPE DE SÉJOUR



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2022.
 Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

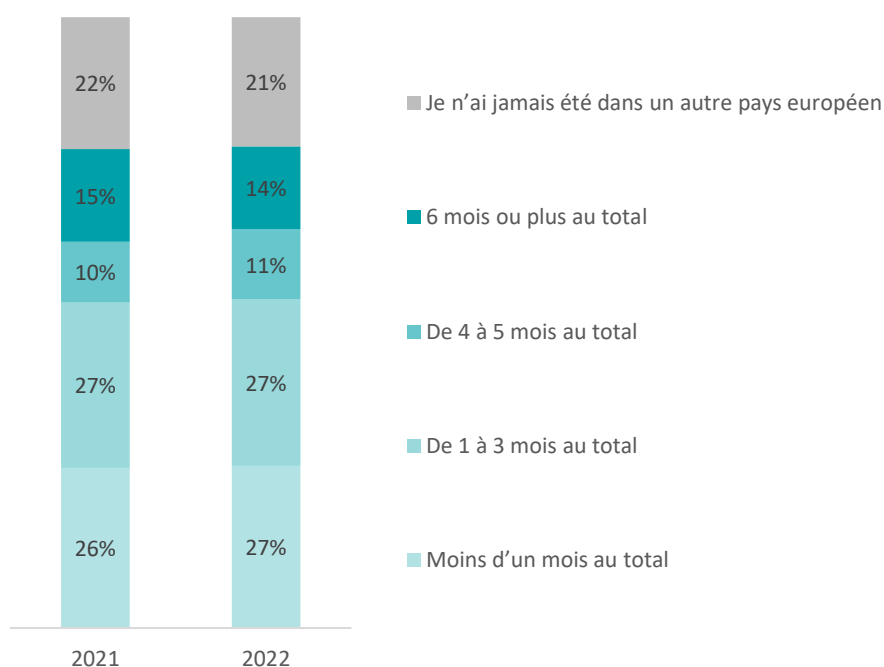
3. Les jeunes candidats à la mobilité se projettent d'abord en Europe, et en particulier en Espagne

Un jeune sur cinq n'a jamais séjourné dans un autre pays européen (quel que soit le motif du séjour)

Un jeune sur cinq (21 %) n'a jamais séjourné dans un autre pays européen que la France, tous types d'expériences cumulés, que ce soit pendant les vacances, ou dans le cadre d'un stage, des études, d'un emploi, ou en tant qu'expatrié.

En cumulant toutes les expériences de séjour dans un autre pays européen, 27 % y ont séjourné moins d'un mois, et 27 % entre un et trois mois. Un jeune sur dix (11 %) totalise quatre à cinq mois de séjour, et 14 %, six mois ou plus. 6 % ne sont pas en mesure de dire combien de temps ils ont séjourné dans un autre pays européen. Ces résultats sont stables au regard de l'année 2021.

GRAPHIQUE 4. DANS VOTRE VIE, COMBIEN DE TEMPS AVEZ-VOUS PASSÉ DANS D'AUTRES PAYS EUROPÉENS, EN ADDITIONNANT TOUTES VOS EXPÉRIENCES COMME VOS VACANCES, STAGES, ÉTUDES, EXPATRIATION, EMPLOIS ET PETITS JOBS ? (TAUX DE RÉPONSE HORS « NE SAIT PAS »)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022.

Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans, hors jeunes ayant répondu « ne sait pas » à la question traitée, soit 275 jeunes en 2021 (6 % des jeunes interrogés) et 406 jeunes en 2022 (9 % des jeunes interrogés)

Les 18-24 ans sont légèrement plus nombreux à avoir déjà séjourné dans un autre pays européen (toutes expériences confondues). C'est le cas de 81 % d'entre eux soit, +5 points au regard de leurs aînés, ce qui pourrait être le signe d'une mobilité internationale croissante en fonction des générations. En revanche, l'écart selon le genre est peu significatif.

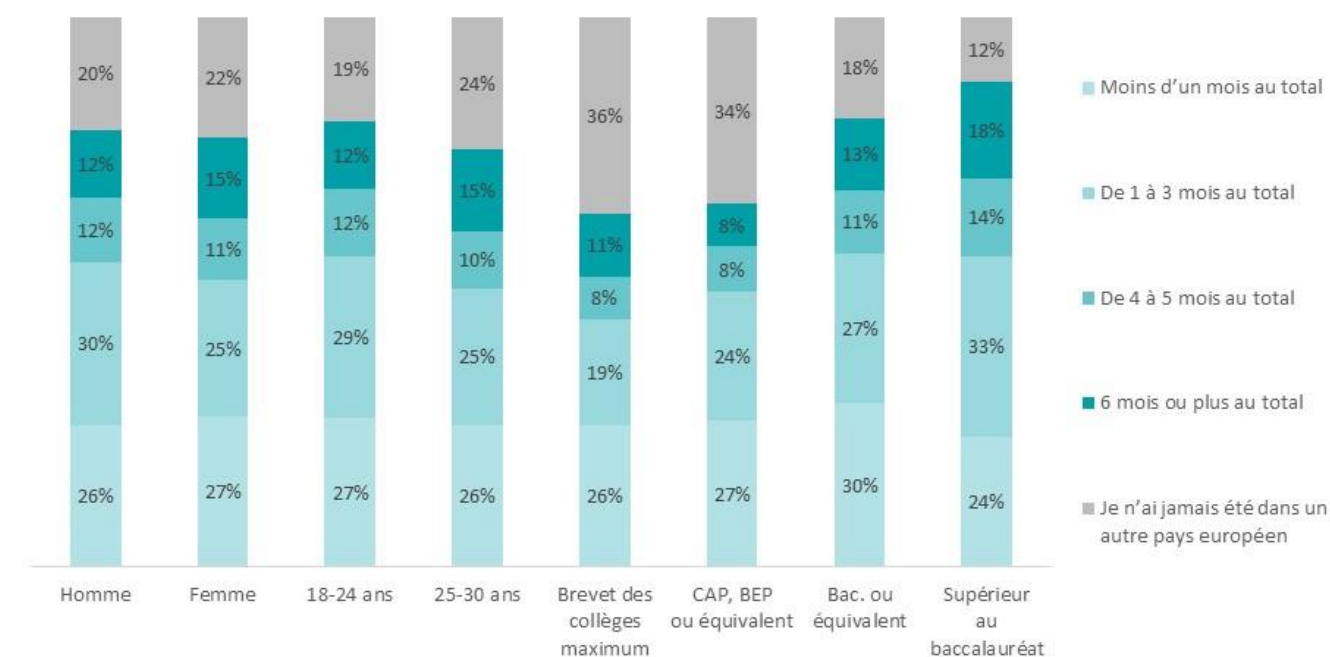
Le taux de départ pour motif personnel augmente fortement avec le niveau de revenu. De manière générale, les départs en vacances, que ce soit en France ou à l'étranger, sont très dépendants du niveau du niveau de vie (voir par exemple l'enquête « Suivi de la demande touristique » de l'INSEE¹⁷). Ainsi, les jeunes issus des familles les plus favorisées ont plus souvent eu l'occasion de voyager pendant leur enfance et leur adolescence.

De manière connexe, comme en 2021, **les moins diplômés sont proportionnellement plus nombreux à n'avoir jamais séjourné à l'étranger** (34 % pour les jeunes titulaires d'un diplôme de niveau inférieur au bac, contre seulement 12% des diplômés du supérieur).

La **durée** des séjours augmente également avec le niveau de diplôme. Seulement 8% des jeunes de niveau CAP ou BEP ont séjourné plus de 6 mois (tous séjours cumulés) à l'étranger, contre 18% des diplômés du supérieur.

GRAPHIQUE 12. CUMUL DES EXPÉRIENCES DANS UN AUTRE PAYS EUROPÉEN

(y compris les vacances, les stages, les études, les expatriations, l'emploi et les petits jobs, selon les caractéristiques sociodémographiques (taux de réponse hors « ne sait pas »))



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022.

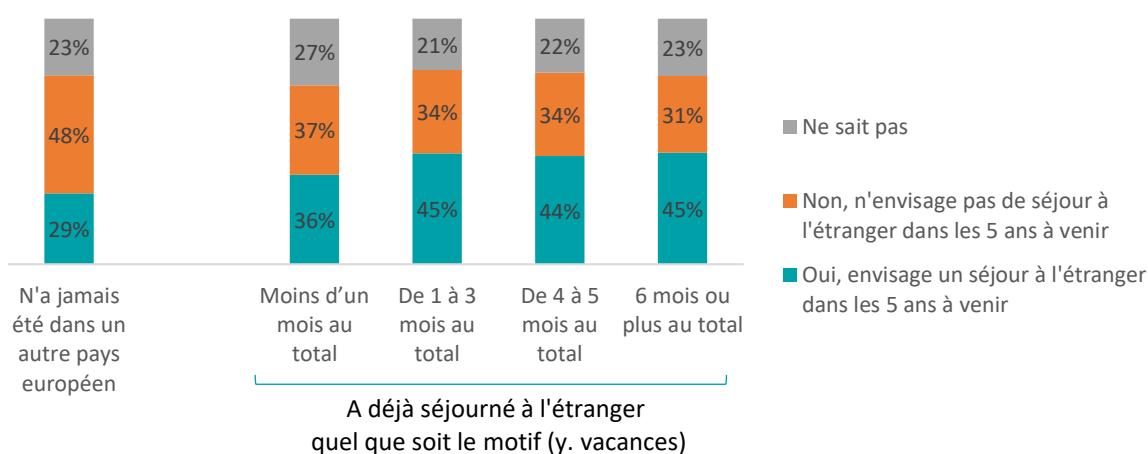
Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans, hors jeunes ayant répondu « ne sait pas » à la question traitée, soit 275 jeunes en 2021 (6 % des jeunes interrogés) et 406 jeunes en 2022 (9 % des jeunes interrogés).

¹⁷ Chassard M., Vigneau S., 2022, « En 2020, des séjours touristiques principalement chez des proches ou en résidence secondaire », *INSEE première*, n° 1893 [\[en ligne\]](#).

Pour encourager la mobilité des jeunes les moins favorisés, le nouveau programme Erasmus 2021-2027¹⁸ prévoit de tripler le nombre de mobilités européennes et internationales par rapport à la période 2014-2020 (avec pour objectif de passer à 12 millions d'apprenants). Il se veut plus inclusif et vise à augmenter la participation des personnes provenant de milieux socio-économiques défavorisés qui ont moins d'opportunités. « Le nombre de personnes moins favorisées participant à des activités de mobilité à des fins d'éducation et de formation dans le cadre du programme », constitue d'ailleurs un des indicateurs d'évaluation de ce nouveau programme. Il prévoit également de toucher les personnes vivant en milieux ruraux et isolées, ou encore les personnes en situation de handicap.

Ce « coup de pouce » pourrait déclencher une appétence pour la mobilité chez les jeunes qui en sont le plus éloignés. Comme pour les séjours hors vacances, le fait d'avoir séjourné à l'étranger (tous motifs confondus) augmente la probabilité d'avoir un projet de départ : 29 % des jeunes n'étant jamais partis ont le projet de séjourner à l'étranger (vs 37 % en moyenne). Et, plus la durée cumulée du temps passé en dehors de nos frontières est élevée, plus les intentions de départ sont nombreuses, jusqu'à 45 % pour les jeunes ayant séjourné au moins 6 mois à l'étranger dans les cinq dernières années.

GRAPHIQUE 13. PART DES JEUNES QUI ENVISAGENT UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES CINQ ANS À VENIR (POUR UNE AUTRE RAISON QUE LES VACANCES), SELON QU'ILS ONT OU NON DÉJÀ SÉJOURNÉ À L'ÉTRANGER, QUEL QU'EN SOIT LE MOTIF



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Parmi les jeunes qui envisagent une mobilité internationale, plus de la moitié se projettent en Europe

L'Europe reste la destination privilégiée des jeunes. Parmi les 18-30 ans qui projettent de séjourner au-delà de nos frontières dans un futur proche (soit 37 % des jeunes interrogés), **plus de la moitié (54 %) envisagent de partir en Europe**. Un quart (25 %) opterait plutôt pour l'Amérique du Nord. L'Asie, citée en troisième position,

¹⁸ Agence Erasmus+, 2019, « Erasmus+ : vers une démocratisation et une inclusion renforcée ? », *Notes de l'Observatoire Erasmus+*, n°10 [en ligne](#).

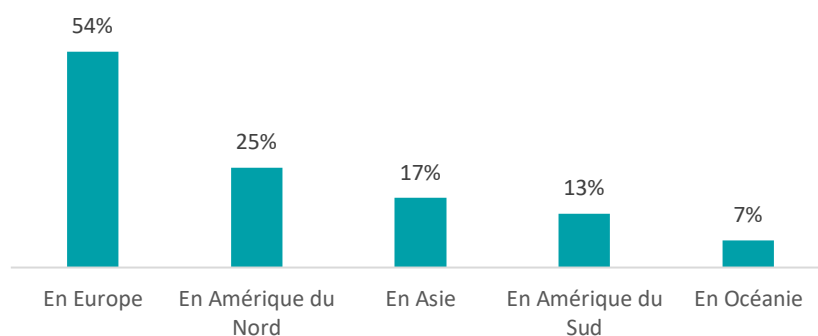
attire 17 % des jeunes, tandis que l'Amérique du Sud est envisagée par 13 % d'entre eux. L'Océanie attire moins d'un jeune sur dix (7 %).

L'Amérique du Nord est davantage privilégiée par **les étudiants**, les profils les plus intéressés par cette destination étant les 18-24 ans (29 %, soit 4 points de plus que l'ensemble des jeunes), les étudiants n'ayant pas d'activité professionnelle en parallèle de leurs études (32 %). L'Amérique du Sud attire plus spécifiquement les jeunes au chômage (18 %, soit 5 points de plus que l'ensemble des jeunes). Enfin l'Océanie attire les 18-30 ans dans des proportions équivalentes, quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques.

Les établissements d'enseignement européens ont été moins touchés par les restrictions liées à la crise sanitaire que d'autres. Aux États-Unis par exemple, les universités n'ont réouvert leurs locaux qu'en avril 2021 et recommencé à accueillir des étudiants étrangers qu'à partir du 1^{er} août 2021. Ces établissements ont par ailleurs maintenu une partie des enseignements en « distanciel » : seuls 24 % d'entre eux se préparaient à faire leur rentrée en « tout présentiel » en septembre 2021, selon les perspectives de Campus France¹⁹. Selon Jean-Michel Nicolle²⁰, vice-président de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), la crise a « clairement consolidé les liens entre les établissements européens ayant continué à échanger des étudiants depuis un an, alors que d'autres destinations fermaient ou optaient pour le tout distanciel, tout en maintenant parfois des frais de scolarité importants. » Il indique par ailleurs que « les étudiants ont aujourd'hui tendance à aller prioritairement vers les partenaires qui privilégient le présentiel, ceux européens notamment ».

GRAPHIQUE 14. QUELLES DESTINATIONS ENVISAGEZ-VOUS EN PRIORITÉ ?

(jusqu'à deux réponses, % de réponses « oui »)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans qui envisagent de partir à l'étranger dans les cinq prochaines années.

¹⁹ Campus France, 2021, « Perspectives de rentrée 2021 dans les principaux pays d'accueil des étudiants internationaux », *Brèves*, n°8, septembre [en ligne](#).

²⁰ Graveleau S., 2021, « Les séjours des étudiants à l'étranger remodelés par la pandémie », *Le Monde*, article publié le 24 septembre 2021, mis à jour le 05 octobre 2021 [en ligne](#).

Un attrait pour les pays frontaliers, et plus particulièrement l'Espagne

Au sein de l'Union européenne, les jeunes se montrent plus attirés par les pays frontaliers de la métropole. L'Espagne reste en tête des destinations privilégiées : 27 % des jeunes qui envisagent de séjourner à l'étranger dans les cinq ans à venir choisiraient cette destination. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet engouement : la proximité géographique, un coût de la vie jugé moins élevé qu'en France, un climat réputé agréable, une langue très largement enseignée dans les établissements scolaires français. La prédominance des projets de mobilité transpyrénéenne devrait perdurer, au détriment des séjours outre-Manche. La sortie officielle de la Grande-Bretagne de l'Union européenne a en effet entraîné la complexification des départs, la sortie du programme Erasmus+ (en janvier 2021) et la hausse des frais d'inscriptions dans l'enseignement supérieur pour les étudiants européens, autant de problèmes qui ne se rencontrent pas en Espagne.

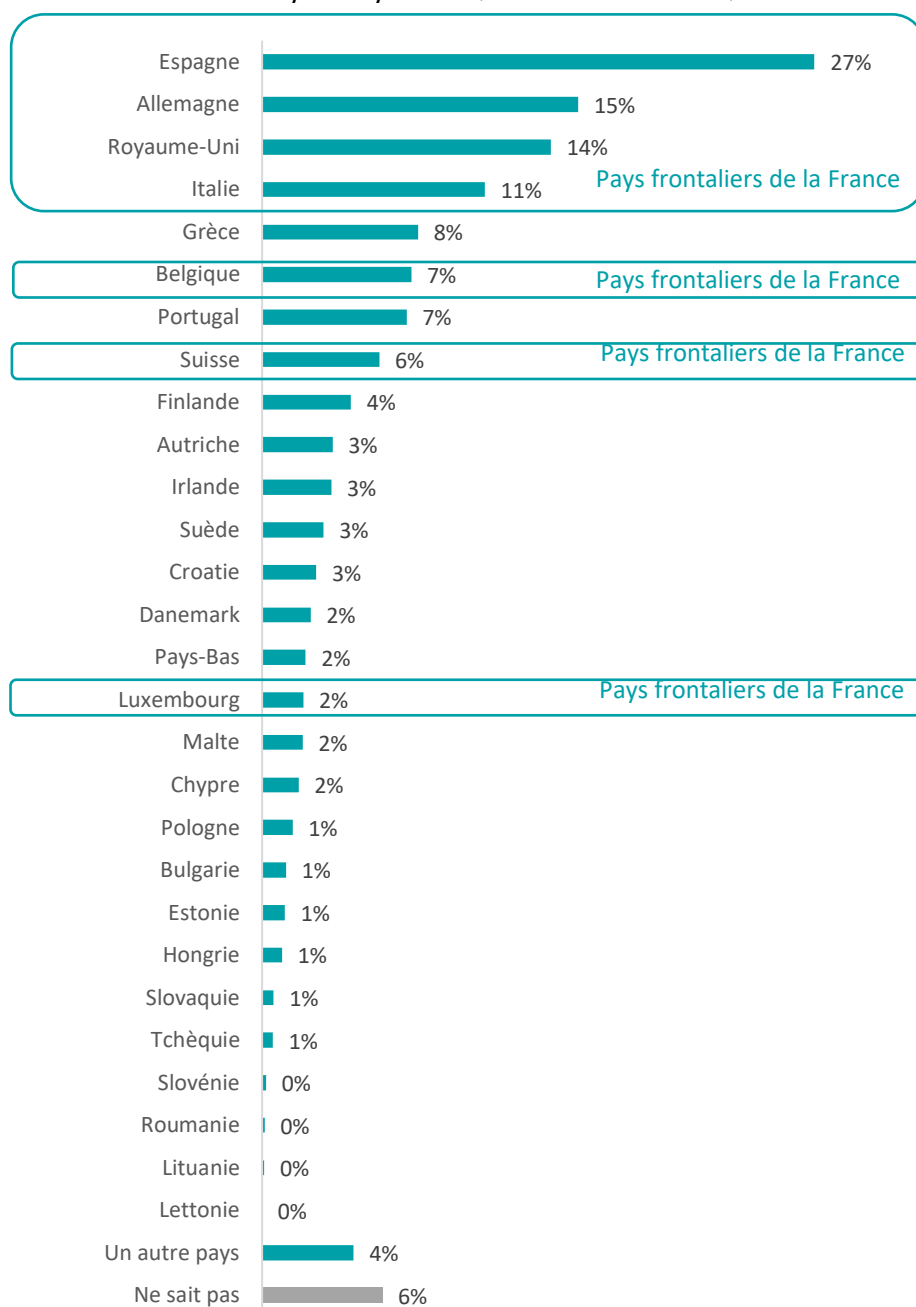
Loin derrière l'Espagne, **l'Allemagne et le Royaume-Uni complètent le trio de tête des pays les plus attractifs** (choisis par respectivement 15 % et 14 % des jeunes), suivis de **l'Italie** (11 %). Viennent ensuite d'autres pays frontaliers ou voisins : Belgique (7 %), Portugal (7 %) et Suisse (6 %). Au-delà de leur proximité géographique, la Belgique et la Suisse présentent probablement l'avantage de compter des régions francophones. Plus lointaine, la Grèce attire près d'un jeune sur dix (8 %), possiblement pour les mêmes raisons qu'elle attire de nombreux touristes (climat, sites et paysages exceptionnels, coût de la vie attractif). **Sont ensuite cités les pays nordiques** : la Finlande (4 %), la Suède (3 %), le Danemark (2 %). S'ils sont plus éloignés géographiquement, ces pays sont associés à une image de qualité de vie élevée (faible criminalité, inégalités réduites, services publics performants, etc.) – la Finlande et le Danemark occupent d'ailleurs respectivement la 1^{re} et la 2^e place du classement du « *World happiness report* », réalisé sous l'égide des Nations unies²¹.

Les pays baltes et d'Europe de l'Est ferment le classement : moins de 1 % des jeunes souhaitent séjourner en Pologne, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie, Roumanie, Lituanie ou Lettonie. Éloignés géographiquement de nos frontières tout en étant économiquement moins prospères que les pays scandinaves (voir par exemple les données Eurostat²²), ces pays sont pour le moment moins attractifs pour les jeunes Français.

²¹ « Avec ou sans COVID 19, la Finlande reste le pays le plus heureux du monde », *Le Monde*, 19 mars 2021 [\[en ligne\]](#).

²² INSEE, « Produit intérieur brut par habitants dans l'Union européenne, données annuelles de 2010 à 2021 » [\[en ligne\]](#).

GRAPHIQUE 15. DANS QUEL PAYS D'EUROPE SOUHAITERIEZ-VOUS PARTIR EN PRIORITÉ ?

(Deux réponses possibles, cumul des deux choix, en %)

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans qui envisagent de partir en Europe dans les cinq prochaines années.

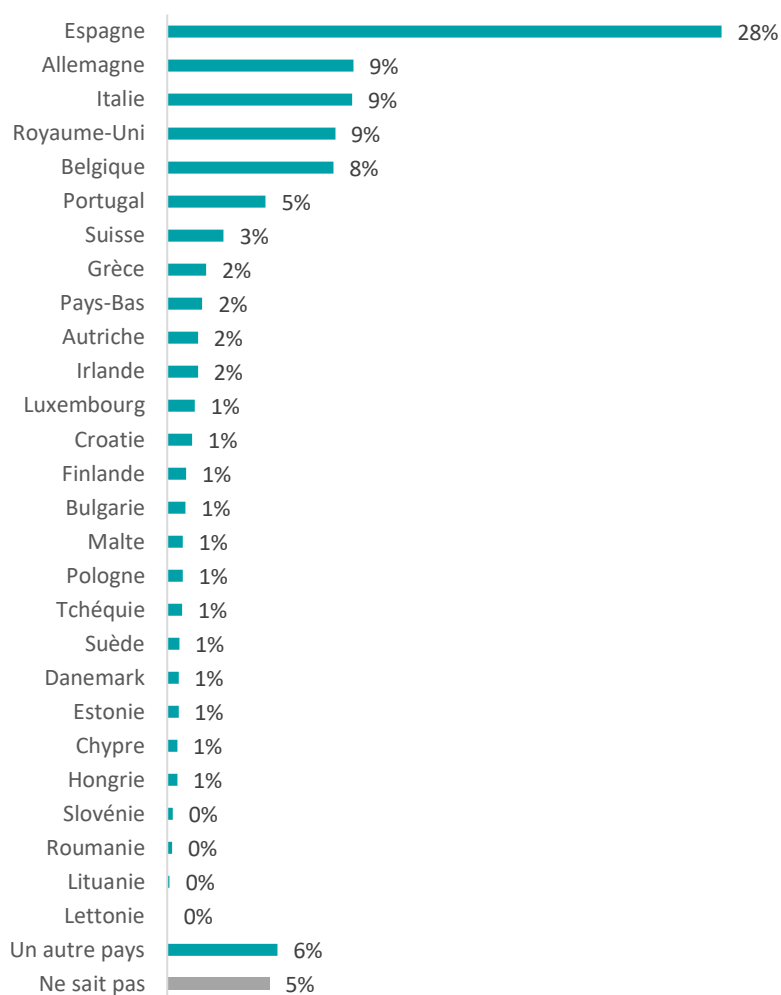
De la même manière qu'avoir déjà séjourné à l'étranger augmente la probabilité de souhaiter partir de nouveau, il semble que les destinations les plus prisées soient aussi les plus familières pour les jeunes.

Plus d'un jeune sur quatre (28 %) a déjà séjourné en Espagne, que ce soit dans le cadre de vacances, d'une formation ou d'un emploi. Cette destination est citée loin devant les autres pays européens – l'Allemagne et l'Italie arrivent ensuite avec seulement 9 % de jeunes s'y étant rendus.

La dimension psychologique constituant l'un des principaux freins au départ²³ (manque de confiance en soi, peur de l'inconnu, de la solitude, de ne pas s'adapter, difficulté à quitter ses proches...), le fait **d'avoir déjà séjourné dans un pays contribue à lever un premier frein** lié à la crainte de l'inconnu. Cet élément contribue à expliquer le succès de l'Espagne pour les projets de séjour (voir *supra*).

Le nouveau programme Erasmus²⁴ prévoit d'encourager les séjours courts et ceux des scolaires. Cet assouplissement devrait favoriser cette ouverture d'esprit à la mobilité internationale. On peut en effet imaginer que les jeunes ayant bénéficié d'un séjour collectif dans le cadre scolaire seront plus enclins à l'idée d'y séjourner par la suite.

GRAPHIQUE 16. DANS QUEL PAYS D'EUROPE AVEZ-VOUS PASSÉ LE PLUS DE TEMPS, EN ADDITIONNANT TOUTES VOS EXPÉRIENCES COMME VOS VACANCES, STAGES, ÉTUDES, EXPATRIATION, EMPLOIS ET PETITS JOBS ?



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022.

Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans qui ont déjà séjourné à l'étranger toutes expériences cumulées.

²³ Agence Erasmus+ France, 2020, « Les déclencheurs de la mobilité chez les publics vulnérables », *Notes de l'Observatoire Erasmus+*, n°13 [\[en ligne\]](#).

²⁴ [Erasmus+: plus de 28 milliards d'euros pour soutenir la mobilité et l'apprentissage \(europa.eu\)](#)

4. Les jeunes mobilisent plusieurs modes de financement pour leurs séjours à l'étranger

Plus de la moitié des jeunes ont bénéficié de l'aide de leur famille pour financer leur séjour

Les mobilités internationales et les séjours à l'étranger nécessitent un budget important et le manque de ressources stables peut représenter un frein majeur pour les jeunes confrontés à des difficultés financières. De nombreuses dépenses sont à prévoir sur place (logement, alimentation, etc.) mais aussi en amont du départ (passeport ou visa pour les séjours hors UE, ouverture d'un compte bancaire, etc.). Aussi 22 % des jeunes interrogés dans le cadre de ce baromètre indiquent-ils avoir renoncé à un projet de mobilité internationale pour des raisons économiques.

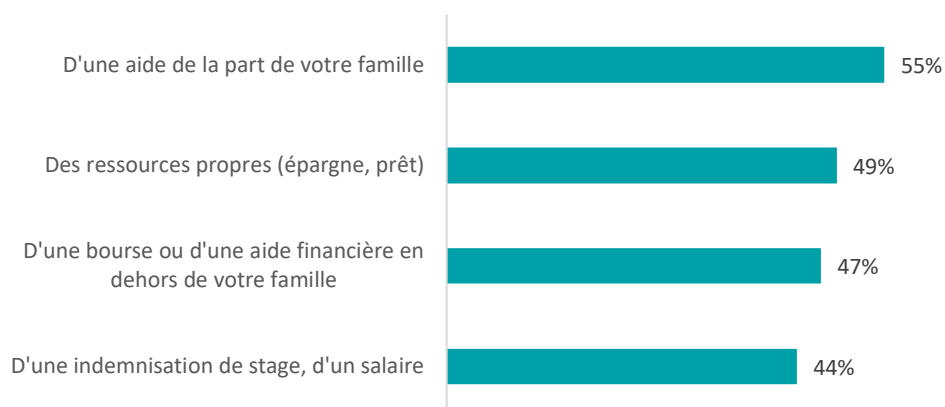
Les aides familiales constituent en effet le premier mode de financement des séjours à l'étranger chez les 18-30 ans : **plus d'un jeune sur deux ayant séjourné à l'étranger (55 %) a été aidé par ses proches, éventuellement en complément d'autres ressources**. Une proportion sensiblement moindre (**49 %) a mobilisé ses propres ressources**, qu'il s'agisse d'un recours à l'épargne, ou d'un emprunt contracté pour l'occasion. **Les bourses et autres aides financières en dehors du cadre familial concernent 47 % des jeunes**. Enfin, ils sont seulement **44 % à avoir perçu une indemnité de stage**, une compensation financière ou un salaire.

La grande majorité (85 %) des 18-30 ans a mobilisé au moins un de ces modes de financement dans le cadre de leur séjour à l'étranger, ces différents modes de financement pouvant se cumuler. 20 % des jeunes n'ont eu recours qu'à une source de financement, 31 % ont mobilisé deux modes de financement, 22 % en citent trois et enfin 12 % ont conjugué les quatre sources de financement citées.

Selon l'enquête sur les conditions de vie des étudiants (OVE)²⁵ réalisée en 2020, **les trois quarts des étudiants sont, au moins en partie, dépendants financièrement de leurs parents**. 42 % du budget mensuel des étudiants provient de leurs familles, 23 % des aides publiques, 25 % des revenus d'activité et 10 % d'autres ressources. **La part de l'aide de la famille diminue avec l'âge** : elle varie de 58 % pour les 18-20 ans à 11 % pour les plus de 26 ans. **Dès lors, il n'est pas étonnant que les 18-24 ans soient les plus nombreux à avoir reçu de l'aide de la part de leur famille (60 %, contre 55 % en moyenne)**. La part des aides publiques dans le budget des jeunes est plus élevée pour les 18-20 ans (27 % contre 18 % pour les plus de 26 ans). Au sein des classes populaires, l'aide publique est quasi-équivalente à l'aide de la famille (respectivement 31 % et 32 %), alors qu'elle est deux fois moins élevée parmi les classes moyennes (respectivement 22 % et 43 %). Avec l'âge, les revenus d'activité prennent une part de plus en plus importante dans les revenus des jeunes, de 9 % pour les 18-20 ans à 52 % pour les plus de 26 ans.

²⁵ Belghith F., Ferry O., Théo P., Tenret É., 2020, *Repères conditions de vie 2020*, Observatoire national de la vie étudiante (OVE), Résultats de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants réalisée entre le 12 mars et le 25 mai 2020 [\[en ligne\]](#).

GRAPHIQUE 17. DANS LE CADRE DE CE OU CES SÉJOURS, AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ... ?

(Réponses « oui » en %)

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant effectué un séjour à l'étranger d'au moins 15 jours consécutifs pour une raison autre que les vacances.

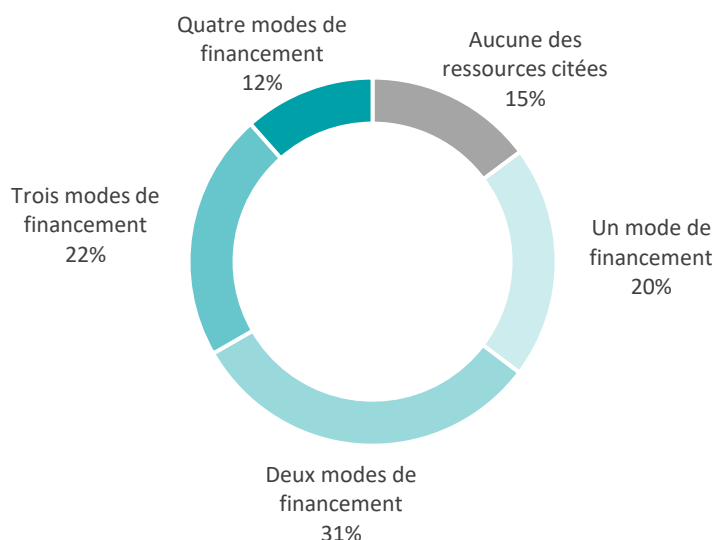
Parmi les 47 % de jeunes qui, dans le cadre de leur mobilité internationale, ont **bénéficié d'une bourse ou une aide financière extérieure au cercle familial, les 18-24 ans (52 %) et les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat ou plus (52 %) sont surreprésentés**. On observe aussi des différences territoriales. Les jeunes résidant en Bourgogne-Franche-Comté et en Paca-Corse sont proportionnellement plus nombreux à avoir bénéficié d'une bourse (ou une aide financière autre que celle de la famille) pour leur mobilité (respectivement 54 % et 53 %). Tandis que la Normandie (34 %), la Bretagne (39 %), le Centre-Val de Loire (40 %), les Hauts-de-France (41 %) et l'Occitanie (également 41 %) affichent les taux les plus bas de recours aux aides extérieures.

44 % des jeunes ont bénéficié d'une indemnisation de stage dans le cadre de leur séjour. Parmi eux sont surreprésentés les hommes et les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat (respectivement 49 %).

Quant **aux ressources propres**, elles sont davantage mobilisées par les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat (58 % vs 49 % en moyenne).

GRAPHIQUE 18. DANS LE CADRE DE CE OU CES SÉJOURS, AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ...

... d'une bourse ou d'une aide financière en dehors de votre famille ; d'une indemnisation de stage, d'un salaire ; d'une aide de la part de votre famille ; de ressources propres (épargne, prêt) [cumul des réponses « oui »]



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant effectué un séjour à l'étranger d'au moins 15 jours consécutifs pour une raison autre que les vacances.

Près d'un jeune sur deux a bénéficié d'une aide « institutionnelle », en tête les aides des collectivités territoriales

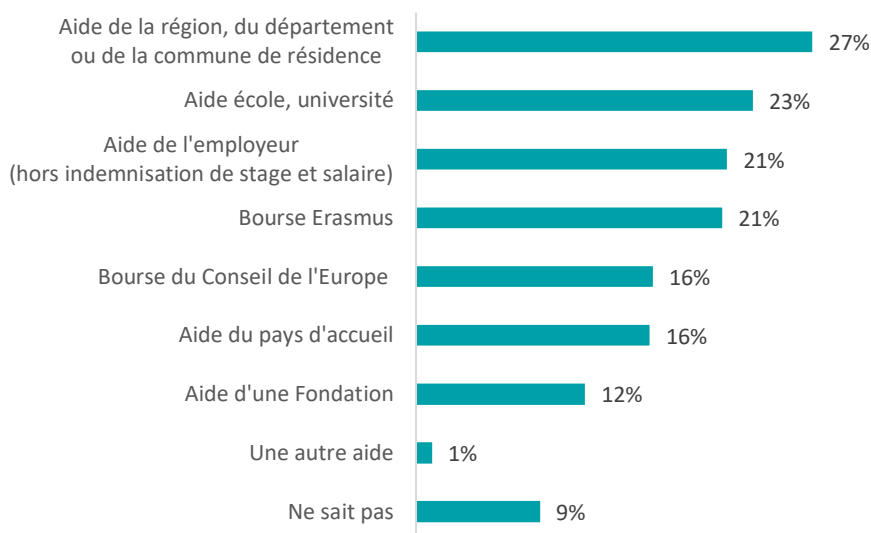
Une diversité d'acteurs encourage la mobilité internationale en proposant des aides financières : administrations publiques, collectivités territoriales, établissements scolaires, associations, opérateurs de la mobilité, entreprises, etc. Ces différentes aides varient en fonction du type de mobilité, des raisons du séjour, de sa durée, et peuvent parfois se cumuler.

Plus d'un jeune sur quatre (27 %) ayant bénéficié d'une aide financière autre que familiale a bénéficié d'une aide d'une collectivité territoriale (région, département ou commune de résidence), 23 % ont reçu un soutien de leur école ou de leur université, 21 % ont perçu une aide de l'employeur (hors indemnisation de stage ou salaire). La bourse Erasmus a quant à elle été reçue par un jeune sur cinq (21 %). Sont ensuite citées dans des proportions égales la bourse du Conseil de l'Europe, à laquelle l'ensemble des étudiants boursiers²⁶ peuvent prétendre, et l'aide du pays d'accueil (à hauteur de 16 %), tandis que 12 % évoquent l'aide d'une Fondation, et 1 % une autre aide.

Près d'un jeune sur dix (9 %) dit avoir bénéficié d'une de ces aides « institutionnelles » sans toutefois être en mesure de l'identifier. Cela suggère une difficulté à s'y retrouver parmi les différentes aides disponibles, à moins que les aides n'aient pas été mobilisées par le jeune lui-même (démarches effectuées par autrui), dans le cadre de mobilités collectives notamment.

²⁶ En 2016-2017, 38% des étudiants du supérieur en France avaient perçu une bourse sur critères sociaux. Source : [Les boursiers sur critères sociaux en 2016-2017 | enseignementsup-recherche.gouv.fr](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-boursiers-sur-criteres-sociaux-en-2016-2017)

GRAPHIQUE 19. DE QUELLE(S) AIDE(S) AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ ?
(Plusieurs réponses possibles)

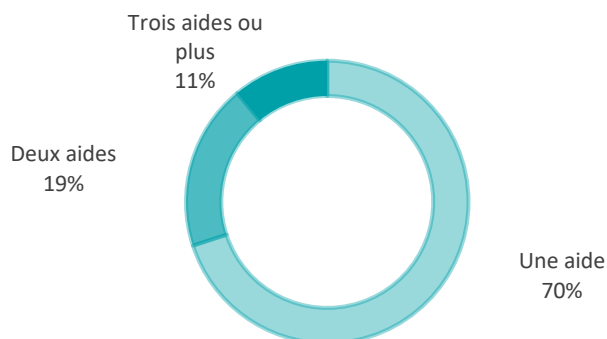


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant bénéficié d'une bourse ou d'une aide financière en dehors de la famille dans le cadre de leur séjour.

La bourse Erasmus est plus mobilisée par les jeunes filles (26 % vs 21 % en moyenne) et les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (25 %).

Parmi les jeunes qui ont bénéficié des bourses ou aides financières autres que celles de la famille, **70 % ont bénéficié d'une seule de ces aides pour financer leur séjour à l'étranger**, 19 % ont cumulé deux de ces aides et 11 % en ont cumulé au moins trois.

GRAPHIQUE 20. NOMBRE D'AIDES « INSTITUTIONNELLES » MOBILISÉES DANS LE CADRE DU SÉJOUR À L'ÉTRANGER



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant effectué un séjour à l'étranger qui ont bénéficié d'une bourse ou d'une aide financière en dehors de la famille.

5. Certains dispositifs d'aide au départ restent peu connus

Parmi les dispositifs de mobilité internationale, c'est la bourse Erasmus qui bénéficie de la plus grande notoriété auprès des jeunes

Le développement de la mobilité internationale est soumis à de nombreux freins d'ordre social, psychologique, voire économique. De nombreux dispositifs ont été mis en place pour lever ces freins et aider les jeunes à expérimenter un séjour en dehors de nos frontières.

DISPOSITIFS DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

La **bourse du Conseil de l'Europe** est une bourse sur critères sociaux, destinée aux étudiants boursiers français qui partent poursuivre leur scolarité dans un des pays membres du Conseil de l'Europe. Pour en bénéficier, il faut remplir un certain nombre de conditions, en termes de ressources mais également d'études. Son montant est fixé selon le même mode de calcul que la bourse du CROUS. Elle varie donc en fonction des ressources de la famille du demandeur et peut aller de 1 042 € à 5 736 € par an (pour l'année scolaire 2022-2023).

Le programme européen du **corps européen de solidarité**, qui succède depuis 2018 au service volontaire européen, vise quant à lui à renforcer la cohésion sociale et la solidarité en Europe, en permettant aux jeunes de se porter volontaires pour des projets d'intérêt général (aide alimentaire, protection de l'environnement, etc.)

Créé en 1987, le programme Erasmus est devenu **Erasmus+** en 2014, il permet de bénéficier d'une bourse pour faire une année d'étude dans un état membre de l'Union européenne, la durée du stage peut durer de 2 à 12 mois. Le montant, calculé en fonction du niveau de vie du pays d'accueil, varie selon la destination (il peut atteindre 450 € par mois). Le programme européen Erasmus+ éducation/formation vise à développer les mobilités européennes à tout âge et tout niveau d'études, sous la forme de séjours individuels ou collectifs, dans un établissement d'enseignement partenaire, en stage dans une entreprise, un organisme public ou au sein d'une association (mobilité apprenante/formelle). Le volet jeunesse et sport d'Erasmus+ (mobilité non formelle) permet aux jeunes de participer collectivement à des échanges de courte durée avec principalement des pays de l'UE autour d'un thème (environnement, culture, sport, etc.). D'autres actions de mobilité s'adressent plus spécifiquement aux professionnels de la jeunesse.

Créé en mars 2010, le **service civique** est un engagement volontaire, d'une durée de 6 à 12 mois, ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans. Ce service civique a pour but la réalisation d'une mission d'intérêt général, partout dans le monde. Elle donne lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État et d'un complément (en nature ou en argent) versé par l'organisme d'accueil.

Le **volontariat international en administration (VIA)** permet, sous certaines conditions, à des jeunes de 18 à 28 ans de participer à l'action de la France dans le monde (développement des organismes publics ou parapublics et des administrations à l'étranger ou encore des centres de recherches). La mission dure entre 6 et 24 mois. Elle peut être renouvelée une fois de 2 ans maximum. Le volontaire reçoit une indemnité mensuelle fixée à 749 €, et une indemnité supplémentaire dont le montant varie selon le pays d'accueil.

Le **volontariat international en entreprise (VIE)** permet, sous certaines conditions, d'exercer une mission (scientifique, technique, commercial, humanitaire...) dans une entreprise française à l'étranger. Il faut avoir entre 18 et 28 ans pour s'inscrire. Le volontaire reçoit une indemnité mensuelle fixée à 749 €, et une indemnité supplémentaire dont le montant varie selon le pays d'accueil.

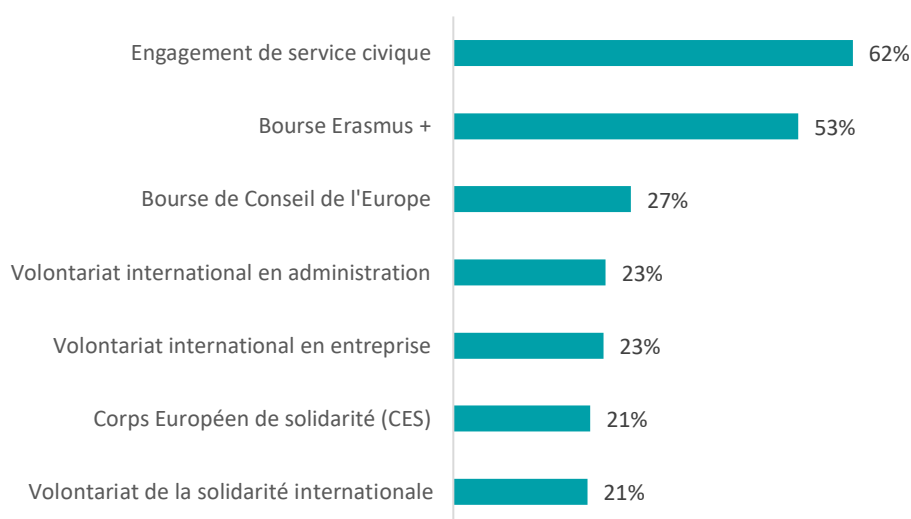
Le volontariat de solidarité internationale (VSI) permet de s'engager pour une mission de solidarité internationale auprès d'un organisme agréé. Il n'y a pas de limite d'âge, il faut en revanche être majeur. Les missions se déroulent hors d'Europe (pour les Européens). Le volontaire reçoit une indemnité mensuelle minimale de 100 €, et une indemnité supplémentaire dont le montant varie selon le pays d'accueil.

Le baromètre permet de mesurer la notoriété des principaux dispositifs européens et nationaux auprès des jeunes (qu'ils aient ou non effectué un séjour à l'étranger).

La **bourse Erasmus+ figure en seconde position**, citée par **un jeune sur deux (53 %)**. Elle reste toutefois moins connue que **l'engagement de service civique, identifié par près des deux tiers (62 %) des jeunes, qui peut être réalisé sous certaines conditions à l'étranger, mais demeure principalement un dispositif réalisé sur le territoire national.**

Les autres dispositifs sont nettement moins bien identifiés. À peine **un jeune sur quatre (27 %) connaît ou a déjà entendu parler de la bourse du conseil de l'Europe** (à moins qu'il y ait confusion avec le programme Erasmus ?) **Moins d'un jeune sur quatre connaît ou a entendu des programmes de volontariat**, qu'il s'agisse du volontariat international en entreprise ou du volontariat international en administration (respectivement cités par 23 % des jeunes), le volontariat de solidarité internationale, ou encore du corps européen de solidarité (CES) [respectivement cités par 21 % des jeunes].

GRAPHIQUE 21. CONNAISSEZ-VOUS OU AVEZ-VOUS DÉJÀ ENTENDU PARLER DES DISPOSITIFS SUIVANTS ? (RÉPONSES « OUI »)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

La notoriété de ces divers dispositifs varie selon les profils sociodémographiques.

De manière générale, à l'exception du programme d'engagement de service civique, et de la bourse Erasmus, **les dispositifs sont mieux identifiés par les jeunes hommes**. 35 % connaissent la bourse du Conseil de l'Europe (+8 pt au regard des 18-30 ans), 29 % le VIE (+6 pt), autant identifient le VIA (+6 pt), 27 % le VSI (+6 pt), et 28 % le CES (+7 pt). Cette différence de genre doit être interprétée avec précaution :

on peut émettre l'hypothèse que les jeunes femmes s'autocensurent davantage que les jeunes hommes et qu'elles indiquent moins souvent connaître un dispositif si elles en ont simplement entendu parler.

Les 18-24 ans sont aussi proportionnellement plus nombreux à connaître ou tout au moins avoir déjà entendu parler de ces cinq dispositifs. 33 % connaissent la bourse du Conseil de l'Europe (+6 pt au regard de la moyenne des 18-30 ans), 28 % le VIE (+ 5 pt), autant identifient le VIA (+5 pt), 25 % le VSI (+4 pt), et 25 % le CES (+4 pt). Un constat qui suggère que l'information sur ces dispositifs est mieux partagée chez les étudiants aujourd'hui qu'auparavant. Il convient toutefois de le nuancer : moins concernés par la mobilité que leurs cadets, les plus de 25 ans peuvent avoir oublié l'existence de tous ces dispositifs.

Les titulaires d'un diplôme du supérieur ont une meilleure connaissance de l'ensemble des dispositifs cités : 67 % connaissent ou ont déjà entendu parler de la bourse Erasmus (+14 pt au regard de la moyenne des 18-30 ans), 66 % de l'engagement de service civique (+4 pt), 34 % de la bourse du Conseil de l'Europe (+7 pt), 31 % du VIE (+8 pt), 28 % du VIA (28 %, +5 pt), 26 % du VSI (+26 %, +5 pt), et 25 % du CES (+4 pt).

Les jeunes qui ont déjà effectué un séjour à l'étranger au cours des cinq dernières années sont proportionnellement plus nombreux à connaître les dispositifs de volontariat, qu'il s'agisse du VIE 38 % vs 23 % pour l'ensemble des jeunes, soit + 15 pt), du VIA (37 % vs 23 %, +14 pt), du VSI (35 % vs 21 %, +14 pt), ou encore du corps européen de solidarité (34 % vs 21 %, +13 pt). Rappelons que ces quatre dispositifs sont les moins identifiés par l'ensemble des 18-30 ans. En revanche **l'engagement de service civique** est mieux identifié par les jeunes qui n'ont pas effectué de séjour à l'étranger au cours des cinq dernières années (70 %, soit +8 pt).

À l'inverse **les jeunes au chômage et les « autres inactifs » se montrent moins informés sur les dispositifs d'aide au départ à l'étranger** qu'il s'agisse de la bourse Erasmus (39 % et 37 % vs 53 % en moyenne), la bourse du Conseil de l'Europe (19 % et 18 % vs 27 %), le volontariat en administration (18 % et 19 %, vs 23 %), le volontariat international en entreprise (respectivement 16 %, vs 23 %), le volontariat de solidarité internationale (15 % et 14 %, vs 21 %), et le corps européen de solidarité (15 % et 19 %, vs 21 %). Le même phénomène est observé pour l'engagement de service civique (59 % et 55 %, vs 62 %).

En comparaison, le programme **d'engagement en service civique** est mieux identifié par les femmes (67 %) et les jeunes qui résident dans une unité urbaine comprenant entre 2 000 et 200 000 habitants (66 %). Quatre régions affichent des taux de connaissance plus élevés (68 % en Nouvelle-Aquitaine, 66 % en Grand Est et Pays de la Loire), voire plus (70 % en Centre-Val de Loire).

TABLEAU 1. CATÉGORIES SOCIODÉMOGRAPHIQUES SURREPRÉSENTÉES SELON LA CONNAISSANCE DES PROGRAMMES

Programme	Caractéristiques sociodémographiques
Engagement de service civique (62 % en moyenne)	<ul style="list-style-type: none"> • Une femme (67 %) • Titulaire tout au plus du baccalauréat ou équivalent (66 %), vs 54 % des titulaires du brevet des collèges ou sans diplôme • En couple sans enfants (68 %), vs 56 % famille monoparentale • Autres inactifs : invalides ou malades de longue durée, jeunes sans activité et ne cherchant pas d'emploi (55 %) • Réside dans une unité urbaine de 2 000 à 200 000 habitants (66 %) • Réside en Centre-Val de Loire (70 %), Nouvelle-Aquitaine (68 %), Grand Est (66 %), Pays de la Loire (66 %), vs 56 % réside en Île-de-France • <u>N'a pas effectué</u> de séjour à l'étranger au cours des cinq dernières années (70 %)

Programme	Caractéristiques sociodémographiques
Bourse Erasmus (53 % en moyenne)	<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire d'un diplôme du supérieur (67 %), titulaire tout au plus du baccalauréat ou équivalent (57 %), 38 % des titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent et 33 % des titulaires du brevet des collèges ou sans diplôme • Étudiants sans activité professionnelle (62 %) vs jeune au chômage (39 %), 37 % autres inactifs : invalides ou malades de longue durée, jeunes sans activité et ne cherchant pas d'emploi • En couple sans enfants (60 %), vs 48 % en couple avec enfants, 42 % famille monoparentale • Réside en Bretagne (61 %), Nouvelle-Aquitaine (58 %), vs réside en Pays de la Loire (48 %), Grand Est (47 %), Bourgogne-Franche-Comté (45 %), • Réside en commune rurale (49 %)
Bourse Conseil de l'Europe (27 %)	<ul style="list-style-type: none"> • Un homme (35 %) • 18-24 ans (33 %) • Titulaire d'un diplôme du supérieur (34 %), vs 21 % des jeunes de niveau brevet des collèges ou moins, et 23 % des titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent (23 %) • Vit au domicile parental (33 %) • En couple avec un enfant (38 %) • Réside dans une commune rurale (22 %) • En emploi (dont étudiants qui travaillent et volontaires) 31 %, vs jeunes au chômage (19 %), autres inactifs (invalides ou malades de longue durée, jeunes sans activité et ne cherchant pas d'emploi) 18 %
Volontariat international en entreprise (23 %)	<ul style="list-style-type: none"> • Un homme (29 %) • 18-24 ans (28 %) • Titulaire d'un diplôme du supérieur (31 %), vs 16 % des titulaires du brevet des collèges ou d'un CAP, BEP ou équivalent • Vivant au domicile parental (27 %) • En couple avec enfants (30 %) • A effectué un séjour à l'étranger au cours des cinq dernières années (38 %) • Jeunes au chômage (16 %), autres inactifs : invalides ou malades de longue durée, jeunes sans activité et ne cherchant pas d'emploi (16 %)
Volontariat international en administration (23 %)	<ul style="list-style-type: none"> • Un homme (29 %) • 18-24 ans (28 %) • Titulaire d'un diplôme du supérieur (28 %) • Vit au domicile parental (28 %) • En couple avec enfants (32 %) • Réside en PACA Corse (29 %), vs 19 % réside en Bourgogne-Franche-Comté • A effectué un séjour à l'étranger au cours des cinq dernières années (37 %) • Autres inactifs : invalides ou malades de longue durée, jeunes sans activité et ne cherchant pas d'emploi (19 %), jeunes au chômage (18 %)
Volontariat de la solidarité internationale (VSI) (21 %)	<ul style="list-style-type: none"> • Un homme (27 %) • 18-24 ans (25 %) • Titulaire d'un diplôme du supérieur (26 %) • Vit au domicile parental (26 %) • En couple avec enfants (28 %) • A effectué un séjour à l'étranger au cours des cinq dernières années (35 %) • Jeunes au chômage (15 %), autres inactifs : invalides ou malades de longue durée, jeunes sans activité et ne cherchant pas d'emploi (14 %)
Corps européen de solidarité (CES) (21 %)	<ul style="list-style-type: none"> • Un homme (28 %) • 18-24 ans (25 %) • Titulaire d'un diplôme du supérieur (25 %) • Vit au domicile parental (26 %) • En couple avec enfants (29 %), vs 16 % des célibataires • Ont effectué un séjour (34 %) • Autres inactifs : invalides ou malades de longue durée, jeunes sans activité et ne cherchant pas d'emploi (17 %), jeunes au chômage (15 %)

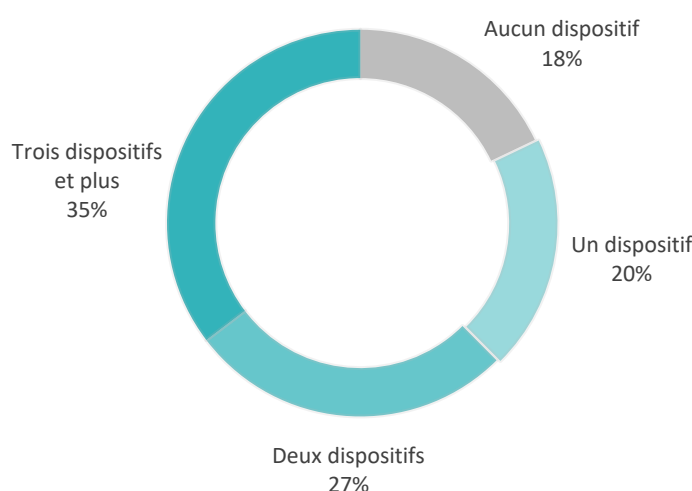
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022.
 Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Un jeune sur cinq n'a jamais entendu parler de ces programmes de mobilité internationale

Près d'un jeune sur cinq (18 %) n'a jamais entendu parler d'aucun des sept dispositifs proposés, un cinquième (20 %) en connaît un, près d'un quart (27 %) en connaît deux, et un peu plus du tiers en connaît au moins trois.

GRAPHIQUE 22. NOMBRE DE DISPOSITIFS CONNUS
CONNAISSEZ-VOUS OU AVEZ-VOUS DÉJÀ ENTENDU PARLER DES DISPOSITIFS SUIVANTS ?

Bourse Conseil de l'Europe, bourse Erasmus+, corps européen de solidarité (CES), engagement de service civique, volontariat international en administration (VIA), volontariat de la solidarité internationale (VSI), volontariat international en entreprise (VIE)



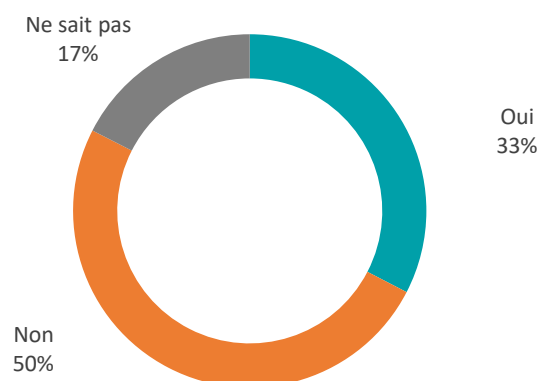
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Parmi les jeunes qui ne connaissent ou n'ont jamais entendu parler d'aucun dispositif, sont surreprésentés les jeunes **non bacheliers** (30 % des jeunes titulaires du brevet des collèges ou moins, et 25 % des titulaires d'un CAP ou BEP, soit respectivement +12 pt et +7 pt), ainsi que les **jeunes au chômage** (28 %, soit +10 pt) et les « autres inactifs » : invalides ou malades de longue durée, jeunes sans activité et ne cherchant pas d'emploi (29 %, +11 pt).

Un jeune sur deux déclare manquer d'informations sur les opportunités de séjour à l'étranger

L'accès à l'information constitue un enjeu majeur pour la mobilité internationale. Un jeune sur deux (50 %) pense ne pas être suffisamment informé sur les opportunités de séjour à l'étranger, tandis qu'un tiers pense l'être suffisamment, et 17 % ne savent pas.

GRAPHIQUE 23. PENSEZ-VOUS ÊTRE SUFFISAMMENT INFORMÉ SUR LES OPPORTUNITÉS DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER ?



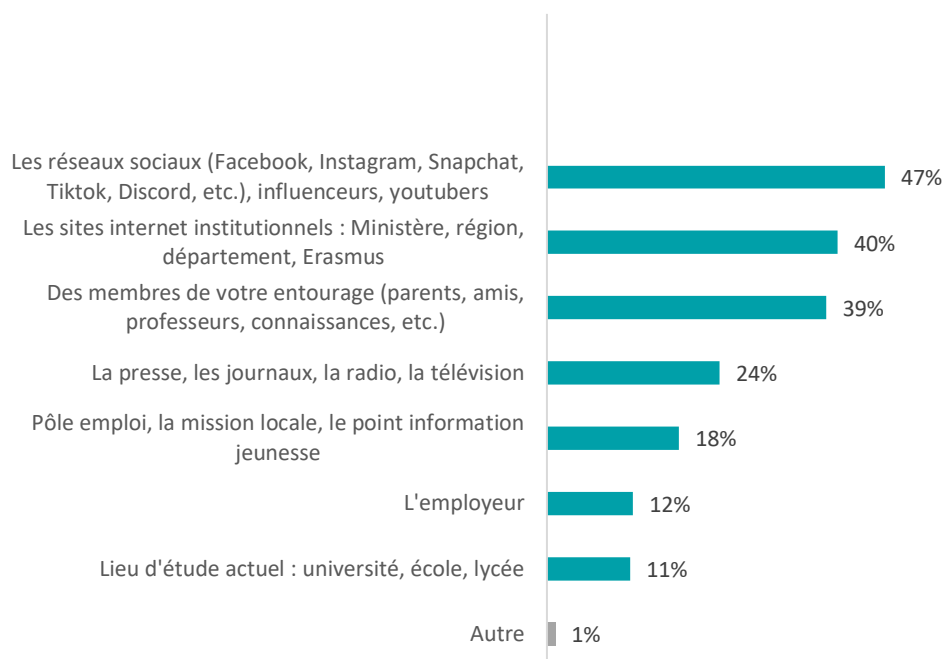
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Le manque d'information est plus présent parmi les **jeunes femmes** (58 % déclarent être insuffisamment informées, +8 pt au regard de l'ensemble des jeunes) et **les 25-30 ans** (55 %, +5 pt). Les jeunes titulaires d'un diplôme de niveau **CAP ou BEP** se sentent également moins bien informés (56 %, +6 pt), de même que les **jeunes au chômage** (57 %, +7 pt). Sans surprise, les jeunes n'ayant pas fait de séjour à l'étranger au cours des cinq dernières années sont également moins bien informés (60 %, +10 pt) sur les opportunités de départ.

Les réseaux sociaux, première source d'information des jeunes sur les opportunités de séjour à l'étranger

Les réseaux sociaux constituent le premier canal d'information sur les opportunités de séjour à l'étranger. Près d'un jeune sur deux (47 %) s'informe par ce biais. Les **sites internet institutionnels** (ministère, région, département, Erasmus...) et les **membres de l'entourage** sont cités en deuxième position (avec respectivement 40 % et 39 %). Un jeune sur quatre (24 %) se réfère aux médias « classiques » (presse, radio, télévision). Moins d'un jeune sur cinq (18 %) s'informe auprès de Pôle emploi, la mission locale ou le point information jeunesse. L'employeur et le lieu d'études (université, école, lycée) sont cités dans des proportions équivalentes (respectivement 12 % et 11 %).

GRAPHIQUE 24. QUELLES SONT VOS TROIS PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION SUR LES OPPORTUNITÉS DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER ?



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2022. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans qui pensent être suffisamment informés sur les opportunités de séjour à l'étranger.

Une étude du ministère de la culture²⁷ visant à éclairer les comportements des jeunes en matière d'accès à l'information montre que les **réseaux sociaux constituent le premier mode d'accès à l'information** des 18-34 ans, 71 % d'entre eux consultant quotidiennement l'actualité par ce biais et 32 % passant uniquement par ce canal ou les moteurs de recherche pour accéder à des contenus d'information en ligne.

L'Observatoire Erasmus+²⁸ identifie les pairs comme « déclencheurs primaires », à l'origine de la décision de partir en mobilité Erasmus+. *Via* leurs retours d'expérience ils jouent le rôle d'« influenceurs/ promoteurs » et constituent des véritables ambassadeurs du programme, tandis que les enseignants seraient « démultiplicateurs » en informant les jeunes de l'existence du programme et des conditions d'accessibilité. Les déclencheurs « secondaires », à savoir les bourses et aides financières, le soutien technique, permettent de faire aboutir le projet.

²⁷ « Les jeunes et l'information : une étude du ministère de la culture vient éclairer les comportements des jeunes en matière d'accès à l'information », Ministère de la culture, communiqué de presse du 27 juillet 2018. Enquête en ligne réalisée par Médiamétrie auprès d'un échantillon de 2000 internautes de 15-34 ans – Novembre 2017, réalisée pour la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) du ministère de la culture [en ligne](#).

²⁸ Agence Erasmus+ France, 2020, « Les déclencheurs de la mobilité chez les publics vulnérables », *Notes de l'Observatoire Erasmus+*, n°13 [en ligne](#).

REPRISE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES EN 2022

RÉSULTATS DU BAROMÈTRE DJEPVA SUR LA JEUNESSE

Au cours des cinq dernières années, 44 % des 18-30 ans ont effectué un séjour à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours consécutifs, hors vacances. Il s'agit du plus haut niveau observé depuis la mise en place de cet indicateur en 2016. Ce taux de départ « record » est vraisemblablement lié au report en 2021 des séjours annulés en 2020 en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

Au-delà de l'effet de rattrapage, les projets de mobilité internationale restent fragilisés par la crise sanitaire, qu'il s'agisse de ses conséquences directes (fermeture des frontières, impossibilité de voyager, peur du coronavirus, arrêt des coopérations entre lieux d'études) ou indirectes (crainte de ne pouvoir créer du lien social à l'étranger, motifs économiques, problèmes familiaux, problèmes de santé). Pour toutes ces raisons, les jeunes sont proportionnellement moins nombreux que par le passé à projeter un séjour à l'étranger à l'horizon des cinq prochaines années. Pour les candidats au départ, l'Europe et plus particulièrement l'Espagne restent les destinations privilégiées.

En 2022, la mobilité internationale des 18-30 ans reste principalement inscrite dans un parcours de formation. Comme les années précédentes, ce sont les jeunes les plus diplômés qui sont le plus partis à l'étranger. L'écart entre les diplômés du supérieur et les titulaires d'un diplôme de niveau BEP ou CAP s'est même accentué par rapport à 2020.

L'accès à l'information constitue toujours un enjeu majeur pour le développement de la mobilité internationale : un jeune sur deux pense ne pas être suffisamment informé sur les opportunités de séjour à l'étranger. Les jeunes ayant effectué un séjour international l'ont financé, dans plus d'un cas sur deux, avec l'aide de leur famille. Mais près d'un jeune sur deux a eu accès à une source de financement extérieure. La bourse Erasmus+ bénéficie de la plus grande notoriété.